



Assemblée générale

Distr. générale
13 février 2003
Français
Original: anglais

Cinquante-septième session

Point 126 de l'ordre du jour

Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies

Budget du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix pour l'exercice allant du 1er juillet 2003 au 30 juin 2004

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Aperçu général	1–20	5
A. Historique	1–5	5
B. Budgétisation axée sur les résultats : améliorations	6–7	6
C. Cadre logique de budgétisation axée sur les résultats pour les opérations de maintien de la paix	8–14	6
D. Présentation des ressources et des paramètres budgétaires généraux	15–20	9
II. Cadres axés sur les résultats et analyse des ressources nécessaires	21–151	10
A. Département des opérations de maintien de la paix	21–55	10
B. Cabinet du Secrétaire général	56	38
C. Bureau des services de contrôle interne	57–78	40
D. Bureau des affaires juridiques	79–85	47
E. Département de l'information	86–91	50
F. Département de la gestion	92–145	53
G. Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les questions de sécurité	146–151	80



III. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre	152	84
Annexes		
I. Département des opérations de maintien de la paix – tableau d'effectifs proposés pour l'exercice allant du 1er juillet 2003 au 30 juin 2004		85
II. Sigles		86

Résumé

On trouvera dans le présent rapport le budget du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix pour l'exercice allant du 1er juillet 2003 au 30 juin 2004, qui s'élève à 115 863 100 dollars et prévoit 761 postes.

Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1er juillet au 30 juin.)

Catégorie de dépenses	Dépenses (2001/02) (1)	Montants répartis (2002/03) (2)	Prévisions de dépenses (2003/04) (3)	Variation	
				Montant (4) = (3) - (2)	Pourcentage (5) = (4) : (2)
Postes	67 508,1	81 539,6	92 162,1	10 622,5	13,0
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	579,6	630,0	842,5	212,5	33,7
Consultants	474,6	1 907,6	1 218,3	(689,3)	(36,1)
Voyages	560,2	3 241,5	4 389,0	1 147,5	35,4
Installations et infrastructures	9 387,3	6 355,5	7 308,1	952,6	15,0
Transmissions	282,0	856,4	865,5	9,1	1,1
Informatique	4 462,1	5 524,1	7 169,6	1 645,5	29,8
Fournitures, services et matériel divers	1 089,1	841,5	1 908,0	1 066,5	126,7
Montant brut	84 343,0	100 896,2	115 863,1	14 966,9	14,8
Recettes provenant des contributions du personnel	11 015,0	13 739,3	15 544,6	1 805,3	13,1
Montant net	73 328,0	87 156,9	100 318,5	13 161,6	15,1

Effectifs

Catégorie de personnel	2001/02	2002/03	2003/04	Écart
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur				
D-2	4	5	5	–
D-1	9	9	10	1
P-5	43	43	53	10
P-4	190	193	208	15
P-3	161	162	177	15
P-2/P-1	14	15	15	–
Total partiel	421	427	468	41
Agents des services généraux				
1re classe	22	24	24	–
Autres classes	244	248	266	18

Service de sécurité	–	3	3	–
Total partiel	266	275	293	18
Total	687	702	761	59^a

^a Y compris 3 P-5, 7 P-4, 6 P-3 et 11 postes d'agent des services généraux (soit au total 27 postes) pour les auditeurs résidents et leurs assistants qui ne sont pas nouveaux au Bureau des services de contrôle interne mais ont été réaffectés des budgets des opérations de maintien de la paix au compte d'appui.

Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre sont énoncées dans la section III du présent rapport.

I. Aperçu général

A. Historique

1. Les mesures prises par le Secrétaire général depuis janvier 2001 pour renforcer la capacité de l'Organisation de mener à bien ses opérations de maintien de la paix produiront pleinement leurs effets au cours de l'exercice budgétaire 2003/04¹.

2. Les réalisations escomptées en 2003/04 sont notamment l'accélération du traitement et de la certification des demandes de remboursement des pays qui fournissent des contingents, une capacité éprouvée de déploiement rapide, une amélioration des services informatiques des missions, une amélioration des processus d'appui aux missions et des procédures normalisées, ainsi que des changements propres à accroître l'efficacité au moindre coût. Ces réalisations sont spécifiées et assignées aux unités administratives qui constituent la structure du compte d'appui au Siège de l'ONU, dans une série de « cadres axés sur les résultats » figurant dans la section II.

3. Les réalisations escomptées se fondent sur les progrès déjà accomplis depuis janvier 2001 dans la conduite générale et la gestion globale des opérations de maintien de la paix. Les progrès sont notamment une intensification du dialogue avec les États Membres qui a conduit à l'établissement d'une liste de personnel sous astreinte (personnel militaire et police civile), la mise au point de modules de formation génériques normalisés pour la formation préalable au déploiement du personnel militaire et l'amélioration des capacités de déploiement rapide grâce à l'approbation des stocks de matériel stratégique. D'autres initiatives qui permettront en définitive d'améliorer l'efficacité en matière de gestion sont notamment une plus grande autonomie en matière de gestion des budgets des opérations de maintien de la paix, l'investissement dans les systèmes informatiques tels qu'un fichier sur Internet pour le recrutement du personnel, un système de gestion de la chaîne des fournitures élémentaires et un outil de contrôle du budget et de la gestion des fonds. Les taux d'indemnité de subsistance (missions) sont maintenant réexaminés plus systématiquement et des programmes de formation à la sécurité ont été entrepris pour toutes les missions.

4. Le budget du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix pour 2003/04 reste essentiellement au même niveau de ressources que celui de 2002/03 (voir la résolution 56/293 de l'Assemblée générale du 27 juin 2002), les 14,8 % d'augmentation (14 966 900 dollars) étant essentiellement dus à des modifications des coûts salariaux standard (4,5 millions de dollars) et à l'imputation au compte d'appui des postes d'auditeur résident qui, jusqu'à présent, avaient été financés sur les budgets de chacune des opérations de maintien de la paix (3,8 millions de dollars).

5. Les autres facteurs qui ont notamment contribué à l'augmentation du niveau de ressources proposé pour le compte d'appui 2003/04 sont notamment des propositions visant à créer des capacités d'enquête régionales à Nairobi et à Vienne (1,9 million de dollars), un bureau d'auditeur résident dans la ville de Koweït (0,5 million de dollars), des postes additionnels au Siège pour renforcer les services d'orientation et d'appui aux missions de maintien de la paix (2,3 millions de dollars), l'amélioration des services d'appui dans le domaine des technologies de l'information et des communications (1,6 million de dollars) et des investissements

dans la formation du personnel du Siège dans les domaines de la gestion, des compétences techniques et des connaissances spécialisées afin de renforcer l'appui aux missions de maintien de la paix (0,4 million de dollars).

B. Budgétisation axée sur les résultats : améliorations

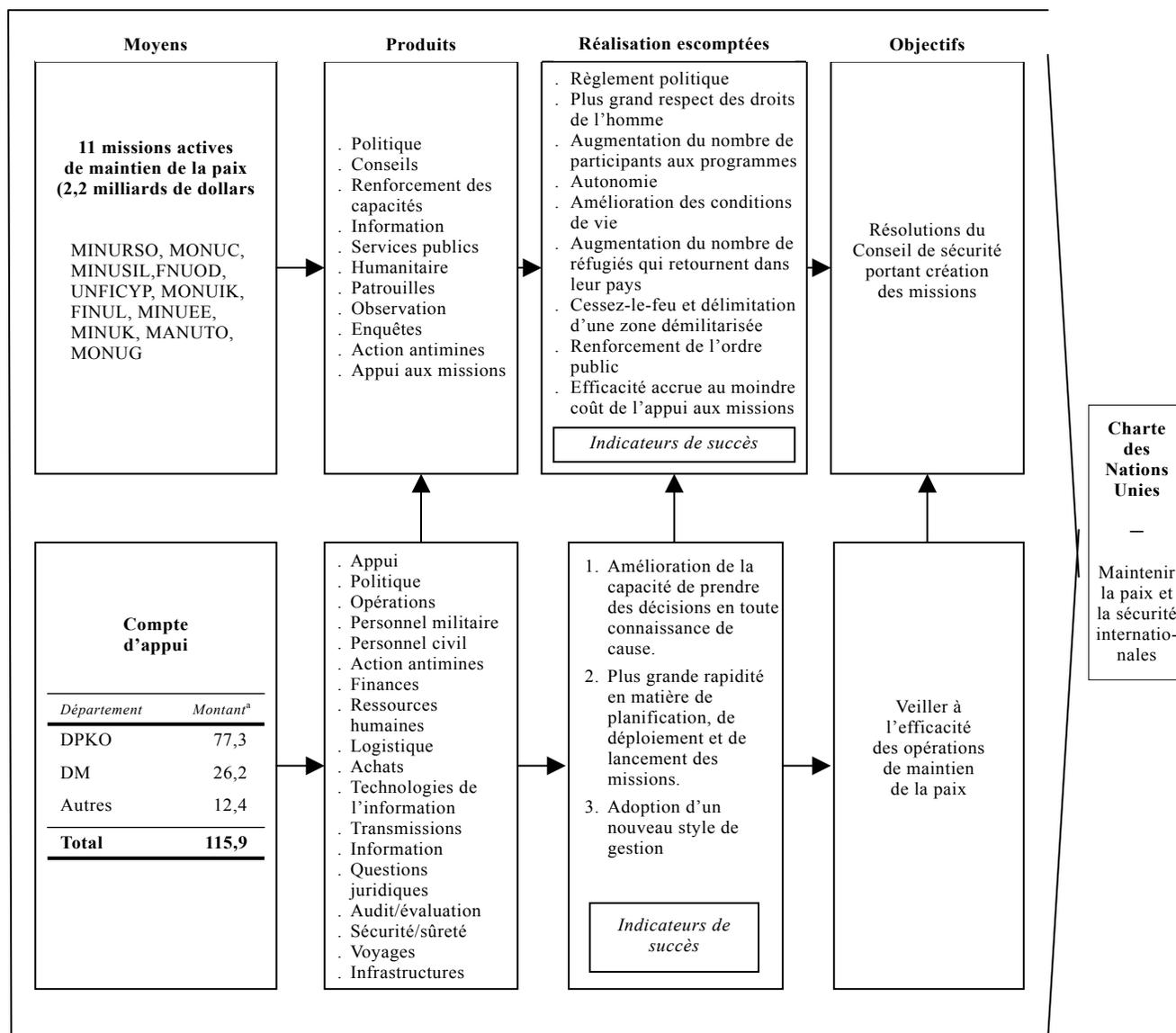
6. Le budget comprend les améliorations qui ont été apportées à la méthode de budgétisation axée sur les résultats, compte tenu des recommandations formulées par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/56/941, par. 9 et 11), comme l'avait demandé l'Assemblée générale dans sa résolution 56/293. Dans ce rapport, le Comité consultatif a demandé de définir plus clairement les objectifs ainsi que les résultats escomptés et de s'assurer que les indicateurs étaient pertinents et pouvaient servir à mesurer les réalisations. Le Comité consultatif a par ailleurs demandé d'établir une distinction entre ce qui pouvait être accompli au cours de l'exercice considéré et les attentes plus lointaines.

7. À cet égard, et compte tenu de la nature commune de l'appui technique fourni par le Siège aux opérations de maintien de la paix, un objectif global pour le compte d'appui est proposé pour 2003/04 au lieu des 18 objectifs figurant dans le budget de 2002/03. De nombreux indicateurs de succès ont été redéfinis pour les rendre plus pertinents et plus mesurables, de sorte qu'ils constituent clairement un élément de référence de ce qui peut être accompli pendant l'exercice budgétaire. Dans la mesure du possible, des indicateurs de base et des valeurs cibles indiquent le calendrier prévu pour obtenir ces réalisations. Pour montrer clairement la contribution que les unités administratives apporteront aux réalisations escomptées pendant l'exercice budgétaire, leurs produits ont été précisés et quantifiés chaque fois que possible.

C. Cadre logique de budgétisation axée sur les résultats pour les opérations de maintien de la paix

8. La budgétisation axée sur les résultats telle qu'elle est pratiquée à l'ONU se fonde sur un cadre logique qui définit les apports, les produits, les réalisations et les objectifs entre lesquels il établit un lien. Dans le graphique 1, on résume et on relie les cadres de la budgétisation axée sur les résultats pour le compte d'appui et les missions de maintien de la paix.

Cadre logique de budgétisation axée sur les résultats pour les opérations de maintien de la paix (2003/04)



Abréviations : DDR = désarmement, démobilisation et réinsertion; DPKO = Département des opérations de maintien de la paix; DM = Département de la gestion.

^a En millions de dollars des États-Unis.

Objectif

9. Le compte d'appui a pour objectif d'assurer l'efficacité au moindre coût des opérations de maintien de la paix.

10. Cet objectif, aligné sur les objectifs des missions de maintien de la paix telles qu'elles découlent des résolutions du Conseil de sécurité, se rattachent au but des Nations Unies qui est de maintenir la paix et la sécurité internationales (voir Charte des Nations Unies, Chap. I, Art. 1).

Réalisations escomptées

11. Dans le cadre de cet objectif, les services concernés oeuvrent dans le sens des réalisations escomptées ci-après :

a) Le Secrétaire général, le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale, les autres organes intergouvernementaux et les pays qui fournissent des contingents et des membres de la police seront mieux à même de prendre en toute connaissance de cause les décisions relatives au maintien de la paix;

b) Les opérations de maintien de la paix établies par le Conseil de sécurité seront plus rapidement planifiées, déployées et lancées;

c) Les opérations de maintien de la paix seront exécutées, gérées, dirigées et appuyées de façon plus efficace et plus rationnelle;

d) L'adoption d'un nouveau style de gestion permettra à l'unité de mieux s'acquitter des fonctions essentielles découlant des directives des organes intergouvernementaux.

Indicateurs de succès

12. Les indicateurs de succès montrent les progrès qui doivent être accomplis en ce qui concerne chacune des réalisations escomptées au cours de l'exercice budgétaire allant du 1er juillet 2003 au 30 juin 2004, comme il est indiqué en détail dans les cadres axés sur les résultats pour chacun des bureaux dans la section II du présent document.

Produits

13. Les produits font état des contributions que les unités administratives doivent apporter aux réalisations escomptées au cours de l'exercice budgétaire 2003/04. Dans la mesure du possible, les produits ont été définis en tant que services ou produits à un utilisateur final en dehors de la structure du compte d'appui, plutôt que comme un service ou un produit fourni entre unités administratives du compte d'appui. Les utilisateurs finals pour le compte d'appui sont essentiellement l'Assemblée générale, le Conseil de sécurité, les États Membres et les pays qui fournissent des contingents, d'autres organes intergouvernementaux et les missions de paix sur le terrain. Le graphique ci-dessus énumère les types généraux de produits se rapportant aux missions de maintien de la paix et au compte d'appui.

Moyens

14. Les moyens représentent les ressources dont les unités administratives ont besoin pour mener les activités permettant d'obtenir les produits prévus. On

trouvera dans la figure 1 les ressources financières nécessaires par département au cours de l'exercice budgétaire 2003/04.

D. Présentation des ressources et des paramètres budgétaires généraux

Généralités

15. Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a demandé que les tableaux faisant état des dépenses autres que les dépenses de personnel contiennent des données sur le montant des crédits et des dépenses des deux exercices précédents, afin de permettre une analyse plus précise des ressources proposées (A/56/941, par. 14). Suite à cette demande du Comité consultatif, on a indiqué dans les projets de budget respectifs les dépenses pour 2001/02 et les montants répartis pour 2002/03 dans les tableaux intitulés « Ressources financières nécessaires ». Par ailleurs, on a indiqué dans les sections intitulées « Analyse des ressources nécessaires » le montant de l'augmentation ou de la diminution des ressources financières, en valeur absolue et en pourcentage par rapport aux montants approuvés pour l'exercice budgétaire 2002/03.

Postes

16. Suite à une demande du Comité consultatif (ibid., par. 12), lorsque de nouveaux postes sont proposés, des informations sont données sur les services additionnels ou les améliorations dans la prestation de services existants qui résulteraient de l'approbation des nouveaux postes.

17. Afin de tenir compte des retards intervenus dans le recrutement du personnel et de la rotation des effectifs, un facteur de 6,5 % et de 3,1 % a été appliqué respectivement pour tous les postes de la catégorie des administrateurs et de la catégorie des agents des services généraux qui ont été maintenus et un facteur de 50 % et 35 %, respectivement, pour tous les nouveaux postes des deux catégories.

18. Les postes nécessaires au Département des opérations de maintien de la paix et au Département de la gestion sont indiqués dans les parties correspondant aux bureaux et départements concernés afin de faciliter la liaison des moyens directs avec les cadres axés sur les résultats respectifs.

Dépenses autres que les dépenses de personnel

19. Les ressources prévues pour l'entretien du matériel informatique sont fondées sur les accords concernant les niveaux de services standard de la Division de l'informatique qui varient du niveau A (coût unitaire : 1 200 dollars) au niveau C (coût unitaire : 550 dollars). Un ordinateur de bureau et une imprimante standard sont fournis pour tous les nouveaux postes.

20. Les ressources pour les fournitures de bureau, la location du matériel de bureau, le mobilier, les services de transmission, les fournitures, services et matériel divers et les services informatiques, les fournitures et le matériel pour le Département des opérations de maintien de la paix et le Département de la gestion sont indiquées au niveau global du Département.

II. Cadres axés sur les résultats et analyse des ressources nécessaires²

A. Département des opérations de maintien de la paix

1. Bureau du Secrétaire général adjoint³

a) Cadre axé sur les résultats

Réalisation escomptée 1

Le Secrétaire général, le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale, les autres organes intergouvernementaux et les pays qui fournissent des contingents seront mieux à même de prendre en toute connaissance de cause des décisions relatives au maintien de la paix.

Indicateurs de succès

- Le Comité spécial des opérations de maintien de la paix prend acte avec satisfaction dans son rapport des travaux du Département des opérations de maintien de la paix; le Comité spécial appuie les recommandations du Département.

Produits

- Rapports et réunions d'information, à l'intention du Conseil de sécurité, des organes délibérants et des pays qui fournissent des contingents.
- Réunions d'information à l'intention des États Membres et d'autres entités sur les activités de maintien de la paix.
- Publication d'articles; discours et exposés sur les questions de maintien de la paix lors de conférences et dans le cadre d'autres tribunes publiques; entretiens avec les médias et la presse.
- Fourniture d'un appui fonctionnel au Comité spécial des opérations de maintien de la paix et à d'autres organes intergouvernementaux.
- Rapport annuel au Comité spécial des opérations de maintien de la paix.
- Élaboration de politiques relatives au maintien de la paix, en consultation avec les organes intergouvernementaux, sur diverses questions telles que le déploiement rapide, le secteur de la sécurité et le renforcement de la règle de droit.
- Stratégie en matière de communication.
- Actualisation du site Web du Département des opérations de maintien de la paix et intégration des éléments du site Web du Département, en coordination avec le Département de l'information.

Réalisation escomptée 2

Les opérations de maintien de la paix établies par le Conseil de sécurité seront planifiées, déployées et lancées plus rapidement.

Indicateurs de succès

- Le nombre d'États Membres qui apportent des contributions au Système de forces et moyens en attente des Nations Unies a été porté de 73 à 75 (objectif pour 2005 : 90).
- Déploiement d'un quartier général pour la mission dans les 30 à 90 jours suivant l'adoption d'une résolution du Conseil de sécurité.

Produits

- Analyse des enseignements tirés de l'expérience et définition des pratiques optimales concernant la planification des missions achevées et des missions de maintien de la paix.
- Modules de planification et procédures d'opérations standard pour les questions de maintien de la paix, y compris le désarmement, la démobilisation et la réintégration, la prise en compte des sexospécificités lors du maintien de la paix et la protection des enfants dans les opérations de maintien de la paix.
- Accords avec les États Membres sur le Système de forces et moyens en attente, y compris en ce qui concerne le niveau d'engagement du mécanisme de déploiement rapide.

Réalisation escomptée 3

Les opérations de maintien de la paix seront exécutées, gérées, dirigées et appuyées de façon plus efficace et rationnelle.

Indicateurs de succès

- Les recommandations découlant des analyses des enseignements tirés de l'expérience et des pratiques optimales sont adoptées en tant que politiques et procédures dans le cadre des missions.

Produits

- Les enseignements des missions de maintien de la paix sont utilisés pour mener des examens et des évaluations internes périodiques.
- Élaboration de réseaux électroniques concernant les enseignements tirés de l'expérience et les pratiques optimales s'y rapportant.
- Mise en application des améliorations identifiées dans le cadre de l'enquête sur l'appui apporté aux missions.
- Élaboration d'orientations et fourniture d'un appui aux missions sur la prise en compte des sexospécificités.
- Élaboration d'orientations et fourniture d'un appui aux missions sur les questions de désarmement, de démobilisation et de réinsertion.

Réalisation escomptée 4

L'adoption d'un nouveau style de gestion permettra au Bureau de mieux s'acquitter des fonctions essentielles découlant des directives des organes intergouvernementaux.

Indicateurs de succès

- Les plans de travail du Département, le système d'évaluation et de notation et les projets de budget sont alignés sur le plan de gestion du programme du Département des opérations de maintien de la paix.
- Une stratégie en matière de technologies de l'information est approuvée par le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix.

Produits

- Plan de gestion annuel du programme du Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix.
- Plan de travail annuel du Bureau du Secrétaire général adjoint.
- Système d'évaluation et de notation des directeurs et fonctionnaires de rang supérieur directement lié aux plans de travail.
- Évaluation de la gestion centrée sur les relations humaines et formation ciblée à l'intention de tous les hauts fonctionnaires, au Siège et sur le terrain.
- Plan stratégique en matière de technologies de l'information.
- Mise en application du système de gestion électronique de la documentation.

Facteurs externes : L'ampleur et la complexité des activités de maintien de la paix pour la période considérée ne changeront pas, pour l'essentiel, par rapport à la période actuelle.

b) Effectifs nécessaires

Catégorie	Budget ordinaire		Postes temporaires					Total	
	2002/03	2003/04	Compte d'appui		Variation	Divers		2002/03	2003/04
			2002/03	2003/04		2002/03	2003/04		
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur									
SGA	1	1	–	–	–	–	–	1	1
D-2	–	–	1	1	–	–	–	1	1
D-1	1	1	1	1	–	–	–	2	2
P-5	–	–	2	3	1	–	–	2	3
P-4	1	1	8	8	–	–	–	9	9
P-3	–	–	6	6	–	–	–	6	6

Catégorie	Budget ordinaire		Postes temporaires					Total	
	2002/03	2003/04	Compte d'appui		Variation	Divers		2002/03	2003/04
			2002/03	2003/04		2002/03	2003/04		
P-2/P-1	2	2	1	1	–	–	–	3	3
Total partiel	5	5	19	20	1	–	–	24	25
Agents des services généraux									
1re classe	–	–	2	2	–	–	–	2	2
Autres classes	2	2	17	18	1	–	–	19	20
Total partiel	2	2	19	20	1	–	–	21	22
Total	7	7	38	40	2	–	–	45	47

c) Ressources financières nécessaires

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	Dépenses (2001/02) ^a (1)	Montants répartis (2002/03) (2)	Prévisions de dépenses (2003/04) (3)	Variation	
				Montant	Pourcentage
				(4) = (3)-(2)	(5) = (4)/(2)
Postes	–	4 577,4	4 601,8	24,5	0,5
Personnel temporaire	–	180,0	146,4	(33,6)	(18,7)
Consultants	–	470,0	100,0	(370,0)	(78,7)
Voyages	–	265,0	365,0	100,0	37,7
Fournitures, services et matériel divers	–	50,0	155,0	105,0	210,0
Total	–	5 542,4	5 368,3	(174,1)	(3,1)

^a Les informations concernant les dépenses pour 2001-2002 sont présentées dans la section 7 b) pour l'ensemble du Département des opérations du maintien de la paix

d) Analyse des ressources nécessaires⁴

Postes	Prévisions de dépenses	Variation	
	4 601,8	24,5	0,5 %

21. Un montant de 4 601 800 dollars doit permettre de financer les traitements, les dépenses communes de personnel et les contributions du personnel pour 38 postes existants et deux nouveaux postes. L'augmentation de 24 500 dollars par rapport aux montants approuvés pour l'exercice 2002/03 est imputable à une modification des coûts standard des traitements et à deux postes supplémentaires.

Groupe des pratiques optimales en matière de maintien de la paix

22. Dans son rapport sur l'équité entre les sexes dans les activités de maintien de la paix (A/57/731), le Secrétaire général a indiqué que l'efficacité de la politique suivie pour assurer l'équité entre les sexes dans les activités de maintien de la paix nécessitait une capacité centrale distincte au Siège, dans le Département des opérations du maintien de la paix. Le Secrétaire général a en outre indiqué que deux postes supplémentaires [un poste P-5 et un poste d'agent des services généraux (autres classes)] seraient donc demandés pour le Groupe des pratiques optimales en matière de maintien de la paix du Département des opérations de maintien de la paix dans le cadre du budget pour le compte d'appui aux opérations de maintien de la paix pour la période du 1er juillet 2003 au 30 juin 2004.

23. Un conseiller hors classe pour la parité entre les sexes (P-5) est demandé afin d'assurer une vision stratégique de l'intégration des sexes depuis le stade de la négociation des accords de paix jusqu'à celui de l'élaboration des mandats de maintien de la paix, de la formulation des plans de mission, de la conception des budgets d'opérations, de l'application des mandats confiés aux missions, y compris en ce qui concerne le soutien, l'orientation et l'appui aux missions sur le terrain pour la formulation et la mise en application des politiques et des programmes d'équité entre les sexes, et de l'achèvement des missions. La création de ce poste dans le Département des opérations de maintien de la paix permettra de faire en sorte que les meilleures pratiques et l'enseignement tiré de l'expérience d'une mission donnée soient mis à profit et diffusés à l'intention d'autres missions et soient ultérieurement reflétés dans le processus d'élaboration des politiques et de planification.

24. Le poste d'agent des services généraux (autres classes) est nécessaire pour recueillir et tenir à jour les matériels de recherche pertinents, les publications, les articles et autres données se rapportant aux questions de maintien de la paix et d'équité entre les sexes, ainsi que pour mettre en place et tenir à jour une base de données des statistiques relatives aux sexes pour les opérations sur le terrain. En outre, le poste est nécessaire pour mettre en place et tenir à jour une base de données des connaissances d'experts disponibles (y compris les ressources en personnel, les consultants externes et les capacités institutionnelles) sur les questions de sexes, de paix et de sécurité et pour prêter une assistance dans l'exercice des fonctions quotidiennes de soutien à l'intention des groupes sur l'équité entre les sexes et des services de coordination sur le terrain.

	<i>Prévisions de dépenses</i>	<i>Variation</i>	
Personnel temporaire	146,4	(33,6)	(18,7 %)

25. Un montant de 146 400 dollars est demandé pour financer les congés de maternité et les congés de maladie de longue durée. La réduction de 33 600 dollars reflète l'expérience passée.

	<i>Prévisions de dépenses</i>	<i>Variation</i>	
Consultants	100,00	(370,0)	(78,7 %)

26. La réduction de 370 000 dollars par rapport au montant approuvé pour 2002/03 est imputable principalement à l'achèvement envisagé du manuel pour les opérations de maintien de la paix pluridimensionnelles et à l'établissement d'un

cadre général pour la production et la mise à jour continues des manuels techniques durant la période 2002/03.

27. Les ressources demandées pour les consultants sont indiquées comme suit :

<i>Domaine de compétence</i>	<i>Mois de travail</i>	<i>Montant estimatif total des coûts (dollars É.U.)</i>	<i>Produits</i>
Réalisation d'un programme de gestion et de formation aux compétences techniques	3	40 000	Évaluation de la gestion centrée sur les relations humaines et formation ciblée à l'intention de tous les hauts fonctionnaires
Validation des rapports et études	8	60 000	Examen et validation des enseignements tirés des études
Total		100 000	

	<i>Prévisions de dépenses</i>	<i>Variation</i>
Voyages	365,0	100,0 37,7 %

28. Les ressources à prévoir pour financer les voyages sont les suivantes :

<i>Type de voyage</i>	<i>Montant estimatif total des coûts (dollars É.U.)</i>	<i>Réalisations escomptées</i>
Échange de personnel	125 000	Les opérations de maintien de la paix seront exécutées, gérées, dirigées et appuyées de façon plus efficace et plus rationnelle
Voyages se rapportant à la formation	80 000	Idem
Étude technique	80 000	Les opérations de maintien de la paix établies par le Conseil de sécurité seront planifiées, déployées et lancées plus rapidement
Consultation politique/coordination avec les entités de l'extérieur	80 000	Le Secrétaire général, le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale, les autres organes intergouvernementaux et les pays qui fournissent des contingents seront mieux à même de prendre en toute connaissance de cause des décisions relatives au maintien de la paix.
Total	365 000	

29. L'augmentation de 100 000 dollars par rapport aux montants approuvés pour l'exercice 2002/03 est imputable principalement aux voyages se rapportant à la formation tenant à l'importance donnée à la formation du personnel du Siège et aux investissements effectués en la matière pour ce qui est des compétences administratives, techniques et fonctionnelles de manière à renforcer l'appui aux missions (80 000 dollars) et aux voyages à entreprendre pour la consultation et la coordination avec des tierces parties dans le cadre des mesures visant à pleinement

opérationnaliser le Groupe des pratiques optimales en matière de maintien de la paix (20 000 dollars).

	<i>Prévisions de dépenses</i>	<i>Variation</i>	
Fournitures, services et matériel divers	155,0	105,0	210,0 %

30. Un montant de 155 000 dollars est demandé pour couvrir le coût des abonnements (75 000 dollars), des matériels pédagogiques et des frais d'inscription aux cours (80 000 dollars). L'augmentation de 105 000 dollars par rapport aux montants approuvés pour l'exercice 2002/03 est imputable principalement aux dépenses à prévoir pour dispenser une formation au personnel du Siège de manière à renforcer l'appui aux missions.

2. Bureau des opérations⁵

a) Cadre axé sur les résultats

Réalisation escomptée 1

Le Secrétaire général, le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale, les autres organes intergouvernementaux et les pays qui fournissent des contingents seront mieux à même de prendre en toute connaissance de cause les décisions relatives en matière de maintien de la paix.

Indicateurs de succès

- Les organes compétents approuvent les recommandations concernant les politiques à suivre.
- Réactions positives communiquées sur la qualité des recommandations.

Produits

- Rapports coordonnés et rapports sur les questions de fond présentés par le Secrétaire général au Conseil de sécurité.
- Lettres adressées par le Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité.
- Notes d'information destinées au Conseil de sécurité, au Secrétaire général et autres hauts fonctionnaires.
- Notes concernant les réunions et consultations du Conseil de sécurité.
- Préparation technique des consultations concernant la fourniture de contingents présidées par un représentant du Département des opérations de maintien de la paix ou du Conseil de sécurité.
- Exposés oraux et informations de base à l'intention du Conseil de sécurité, de l'Assemblée générale, des États fournisseurs de contingents et autres États Membres concernant diverses questions relatives au maintien de la paix.

- Informations de base et avis destinés à l'Assemblée générale sur diverses questions liées aux opérations de maintien de la paix.
- Avis concernant les questions de maintien de la paix destinés à des entités externes.

Réalisation escomptée 2

Les opérations de maintien de la paix établies par le Conseil de sécurité seront plus rapidement planifiées, déployées et lancées.

Indicateurs de succès

- Les délais de planification des missions répondent à toutes exigences du Conseil de sécurité.

Produits

- Concepts d'opérations intégrés pour les nouvelles et futures missions.

Réalisation escomptée 3

Les opérations de maintien de la paix seront exécutées, gérées, dirigées et appuyées de façon plus efficace et rationnelle.

Indicateurs de succès

- Les jalons fixés dans les stratégies d'exécution des mandats des missions sont régulièrement atteints.
- Les partenaires dans les opérations de maintien de la paix appliquent sur le terrain d'importants programmes interactifs.

Produits

- Orientation et soutien des missions pour les questions opérationnelles.
- Groupes de travail et équipes spéciales pour les opérations de maintien de la paix coordonnés dans tout le système.
- Actualisation des concepts d'opérations des missions en cours.
- Centre de situation fonctionnant 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.
- Bulletin quotidien sur la situation des missions.

Facteurs externes : Les parties au conflit coopèrent et sont disposées à résoudre leurs différends. Les partenaires dans les opérations de maintien de la paix apportent l'appui politique, les ressources humaines, la logistique et les ressources financières nécessaires.

b) Effectifs nécessaires

Catégorie de personnel	Budget ordinaire		Postes temporaires			Divers		Total	
	2002/03	2003/04	Compte d'appui		Variation	2002/03	2003/04	2002/03	2003/04
			2002/03	2003/04					
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur									
SGA	1	1	–	–	–	–	–	1	1
D-2	3	3	–	–	–	–	–	3	3
D-1	3	3	2	2	–	–	–	5	5
P-5	2	2	8	8	–	–	–	10	10
P-4	3	3	14	14	–	–	–	17	17
P-3	2	2	17	17	–	–	–	19	19
P-2/P-1	–	–	4	4	–	–	–	4	4
Total partiel	14	14	45	45	–	–	–	59	59
Agents des services généraux									
1re classe	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Autres classes	5	5	15	15	–	–	–	20	20
Total partiel	5	5	15	15	–	–	–	20	20
Total	19	19	60	60	–	–	–	79	79

c) Ressources financières nécessaires

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	Dépenses (2001/02) ^a (1)	Montants répartis (2002/03) (2)	Prévisions de dépenses (2003/04) (3)	Variation	
				Montant (4) = (3)-(2)	Pourcentage (5) = (4)/(2)
Postes		7 451,5	7 953,4	501,9	6,7
Voyages		50,0	50,0	–	–
Total		7 501,5	8 003,4	501,9	6,7

^a Les informations concernant les dépenses pour 2001/02 sont présentées dans la section 7 b) pour l'ensemble du Département des opérations de maintien de la paix.

d) Analyse des ressources nécessaires⁴

Postes	Prévisions de dépenses	Variation	
	7 953,4	501,9	6,7 %

31. Un montant de 7 953 400 dollars est demandé pour couvrir les traitements, les dépenses communes de personnel et les contributions du personnel pour un total de 60 postes existants. L'augmentation par rapport aux montants approuvés pour

l'exercice 2002/03 est imputable à une modification des coûts standard des traitements.

	<i>Prévisions de dépenses</i>	<i>Variation</i>	
Voyages	50,0	-	-

32. Le montant de 50 000 dollars, qui correspond au maintien des programmes, est reconduit et se répartit comme suit :

<i>Type de voyage</i>	<i>Montant estimatif total des coûts (dollars É.U.)</i>	<i>Produits</i>
Consultation politique/coordination avec des entités externes	20 000	Fourniture de conseils à des entités externes sur les questions de maintien de la paix
Planification des missions/évaluation/consultations	20 000	Intégration des concepts d'opérations des nouvelles et futures missions et orientation et soutien des missions pour les questions opérationnelles
Voyages liés à la formation	5 000	Orientation et soutien des missions pour les questions opérationnelles
Échange de personnel	5 000	Idem
Total	50 000	

3. Bureau de l'appui aux missions⁶

a) Cadre axé sur les résultats

Réalisation escomptée 1

Le Secrétaire général, le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale, les autres organes intergouvernementaux et les pays qui fournissent des contingents seront mieux à même de prendre en toute connaissance de cause les décisions relatives au maintien de la paix.

Indicateurs de succès

- Réactions positives des organes délibérants et des États Membres.

Produits

- Réunions d'information à l'intention des États Membres et autres organes gouvernementaux, la Cinquième Commission, le Comité consultatif, le Comité spécial des opérations de maintien de la paix, la Quatrième Commission et le Comité du programme et de la coordination, et consultations et suivi.
- Avis concernant la politique à suivre et les procédures relatives aux questions financières, budgétaires et de personnel, aux pays qui fournissent des contingents.

- Rapports du Secrétaire général aux organes délibérants sur les questions de l'appui aux missions.

Réalisation escomptée 2

Les opérations de maintien de la paix établies par le Conseil de sécurité seront plus rapidement planifiées, déployées et lancées.

Indicateurs de succès

- Bon achèvement de l'exercice de déploiement rapide.
- Déploiement d'un quartier général de mission classique ou complexe dans un délai de 30 à 90 jours après adoption d'une résolution du Conseil de sécurité.

Produits

- Planification, orientation, formation et contrôle des stocks de déploiement stratégique dans une mission complexe.
- Développement des systèmes de gestion des stocks de déploiement stratégique et procédures administratives correspondantes.
- Manuel de l'appui aux missions pour le lancement des missions.
- Mise à jour d'une liste, pour déploiement rapide, de 140 candidats préapprouvés et formés, par catégorie professionnelle.
- Rationalisation de l'organigramme des missions.
- Réalisation d'un exercice de déploiement rapide expérimental et publication du rapport correspondant.

Réalisation escomptée 3

Les opérations de maintien de la paix seront exécutées, gérées, dirigées et appuyées de façon plus efficace et plus rationnelle.

Indicateurs de succès

- Niveau positif de satisfaction des missions interrogées sur l'appui fourni.
- Réduction de 10 à huit ans des délais que demande la liquidation des missions (objectif 2005 : quatre ans).
- Réduction de 12 mois à six mois du temps que demande en moyenne la certification des demandes de paiement émanant des pays fournisseurs de contingents.
- Augmentation de 75 % à 85 % du pourcentage des missions recevant en temps voulu les fournitures correspondant à leurs besoins opérationnels immédiats, (objectif 2005 : 95 %).
- Réduction de 2 % à 1 % des erreurs et omissions dans le contrôle en fin d'année des stocks des opérations de maintien de la paix.

- Réduction, de 180 à 95 jours, du temps moyen nécessaire pour pourvoir un poste vacant dans une mission, de l'annonce de la vacance à l'entrée en fonctions.

Produits

- Mise à jour des directives pour la planification de l'appui et des ressources techniques logistiques.
- Mise à jour et diffusion électronique de 65 procédures opérationnelles standard pour les opérations logistiques.
- Rédaction de 25 procédures opérationnelles standard pour les opérations logistiques.
- Rapports, pour 11 missions, de l'examen de la logistique des missions.
- Achèvement, pour 11 missions, des rapports hebdomadaires du Chef de l'administration sur l'état de la logistique.
- Directives et appui aux missions sur le terrain concernant les questions logistiques et administratives.
- Appui informatique aux systèmes mondiaux de télécommunication.
- Mise à jour de la stratégie mondiale et du plan d'appui à la logistique.
- Mise au point de systèmes mondiaux de recouvrement des données informatiques en cas de catastrophe.
- Étude de référence indépendante sur les moyens informatiques.
- Application, pour 11 missions, du système Galaxy Versions 1a et 2 (extension du répertoire des candidats), et orientation, formation et instructions fournies pour la mise en oeuvre de cette fonctionnalité de recrutement sur le terrain.
- Application, dans 11 missions, du système de gestion de la chaîne d'approvisionnement (Galileo, version 1).
- Achèvement, pour 11 missions, des études de gestion du matériel.
- Mise au point d'un programme de génie écologique pour les missions.
- Plan médical mondial d'appui aux missions.
- Application du système mondial de gestion des pièces de rechange des véhicules.
- Système mondial de gestion du parc automobile.
- Certification et traitement de 140 lettres d'attribution.
- Établissement et gestion de 180 contrats-cadres.
- Organisation et gestion de 220 opérations de relève et de rapatriement de militaires.

- Organisation et gestion de 120 mouvements de matériel appartenant à l'ONU.
- Coordination, compilation et examen des rapports d'inventaire en fin d'année.
- Plan stratégique pour les télécommunications logistiques des missions.
- Mise à jour, pour 11 missions, des rapports sur le matériel utilisé qui appartient aux contingents.
- Recrutement et affectation du personnel civil international.
- Prise de dispositions pour les voyages en mission de fonctionnaires et officiers attachés à 11 missions.
- Élargissement des sources de recrutement dans plusieurs professions d'importance critique.
- Établissement, par Internet ou Intranet, de listes de candidats préapprouvés pour certains groupes professionnels.
- Mise à jour de la liste de personnalités éminentes.
- Stratégie de publicité pour la poursuite de la recherche de nouveaux talents pour les services dans les missions.
- Programme d'organisation de la relève des missions.
- Application d'un projet expérimental de paiement d'une somme forfaitaire pour le transport non accompagné des effets, dans les missions spéciales et dans les lieux d'affectation déconseillés aux familles.
- Coordination et réalisation, pour 11 missions, de 20 programmes de formation et de développement génériques et techniques, avec rapport annuel sur la formation.
- Rédaction et envoi aux 11 missions, chaque mois, de rapports de gestion et d'analyse financière.
- Soutien à 11 missions pour l'application des systèmes de gestion financière sur le terrain (Sun/Progen).
- Vérification de 700 demandes de remboursement en cas de décès ou d'invalidité, relatif au matériel des contingents ou prévu par les lettres d'attribution.
- Négociation et conclusion d'accords avec les pays fournisseurs de contingents.
- Coordination des suites données à 500 recommandations ou observations d'audit et aux rapports annuels du Bureau des services de contrôle interne et du Comité des commissaires aux comptes. Rapports trimestriels sur l'application des recommandations d'audit pour les 11 missions.

- Mise à jour de 20 instructions financières permanentes relatives aux 11 missions.
- Élaboration, pour les 11 missions, de mémorandums d'accord pour l'utilisation du Fonds d'affectation spéciale.

Facteurs externes : Les différents partenaires des opérations de maintien de la paix coopéreront pour assurer sans retard l'établissement des mémorandums d'accord. Les composantes militaires des missions respecteront les spécifications du matériel et d'autonomie consignées dans ces accords.

b) Effectifs nécessaires

Catégorie de personnel	Budget ordinaire		Postes temporaires					Total	
			Compte d'appui		Variation	Divers			
	2002/03	2003/04	2002/03	2003/04		2002/03	2003/04	2002/03	2003/04
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur									
Sous-Secrétaire général	1	1	–	–	–	–	–	1	1
D-2	1	1	1	1	–	–	–	2	2
D-1	1	1	3	4	1	–	–	4	5
P-5	2	2	16	16	–	–	–	18	18
P-4	3	3	66	66	–	–	–	69	69
P-3	2	2	93	93	–	–	–	95	95
P-2/P-1	5	5	6	6	–	–	–	11	11
Total partiel	15	15	185	186	1	–	–	200	201
Agents des services généraux									
1re classe	–	–	14	14	–	–	–	14	14
Autres classes	11	11	132	132	–	–	–	143	143
Total partiel	11	11	146	146	–	–	–	157	157
Total	26	26	331	332	1	–	–	357	358

c) Ressources nécessaires

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	Dépenses (2001/02) ^a (1)	Montants répartis (2002/03) (2)	Prévisions de dépenses (2003/04) (3)	Variation	
				Montant (4) = (3) - (2)	Pourcentage (5) = (4)/(2)
Postes		36 287,2	38 462,8	2 175,6	6,0
Consultants		845,5	598,0	(247,5)	(29,3)
Frais de voyage		750,5	750,5	–	–

Catégorie de dépenses	Dépenses	Montants répartis	Prévisions de dépenses	Variation	
	(2001/02) ^a (1)	(2002/03) (2)	(2003/04) (3)	Montant (4) = (3) - (2)	Pourcentage (5) = (4)/(2)
Fournitures, services et matériel divers		230,0	203,0	(27,0)	(11,7)
Total		38 113,2	40 014,3	1 901,1	5,0

^a Les informations concernant les dépenses pour 2001/02 sont présentées dans la section 7 b), pour l'ensemble du Département des opérations de maintien de la paix.

d) Analyse des ressources nécessaires⁴

Postes	Prévisions de dépenses	Variation	
	38 462,8	2 175,6	6,0 %

33. Un montant de 38 462 800 dollars permettra de couvrir les traitements, les dépenses communes de personnel et la contribution du personnel, pour 331 postes existants et un nouveau poste. L'augmentation par rapport aux crédits répartis pour l'exercice 2002/03 est due principalement à la variation des coûts salariaux standard.

Service des communications et des technologies de l'information

34. Un nouveau poste D-1, celui du Chef du Service, doit être créé pour assurer l'orientation et la cohérence des éléments permanents et nouveaux des nouvelles initiatives de la Division de l'appui logistique, afin d'assurer aux missions sur le terrain et à leurs quartiers généraux des services informatiques et télématiques adéquats, étant donné l'existence de besoins nouveaux et complexes dans ce domaine.

35. Ce service fournit des services télématiques à plus de 30 000 soldats de la paix et autres membres des opérations de maintien de la paix; il faut notamment s'occuper de 20 000 serveurs et ordinateurs de bureau, entretenir les bases de données et le courrier électronique. Ce service réalisera de nouveaux projets informatiques durant l'exercice budgétaire: le projet Galaxy (système de recrutement), le projet Galileo (gestion de la chaîne d'approvisionnement), qui aideront à gérer les stocks de déploiement stratégique à la Base de soutien logistique des Nations Unies, l'amélioration à apporter à la surveillance des fonds (application de gestion budgétaire); on mettra en oeuvre expérimentalement le SIG dans les missions, et appliquera largement les applications communes telles que E-STARS (Système électronique d'entreposage, de suivi et d'archivage des données), qui inclut le planificateur de la Division, l'ordre du jour des équipes, le rapport de situation et la base de données MARS (mail action records system). Les nouveaux projets seront réalisés à l'aide d'investissements antérieurs consacrés au SIG, aux systèmes Sun (système financier des missions de maintien de la paix) et Mercure (système d'achat pour les missions) et la poursuite du développement des applications reposant sur des techniques de pointe, afin de faciliter le partage des connaissances et la prise de décisions de gestion. Ces projets informatiques se reflètent dans le cadre axé sur les résultats.

	<i>Prévisions de dépenses</i>	<i>Variation</i>	
Consultants	598,0	(247,5)	(29,3 %)

36. Le répartition du montant demandé de 598 000 dollars pour les frais de consultants est indiquée en détail ci-dessous. La diminution de 247 500 dollars par rapport aux crédits approuvés pendant l'exercice 2002/03 s'explique surtout par l'achèvement prévu des produits inscrits au programme de travail 2002/03, principalement dans le Service de la gestion du personnel.

<i>Domaines de spécialisation</i>	<i>Mois de travail</i>	<i>Prévisions de dépenses (dollars É.-U.)</i>	<i>Produits</i>
Division de l'appui logistique			
• Gestion des pièces de rechange des véhicules	–	190 000	Système mondial de gestion des pièces de rechange des véhicules
• Informatique et télématique		202 000	Étude de base sur l'informatique et les communications, afin de déterminer l'efficacité de la gestion informatique au sein de la Division
• Sécurité et action environnementales		50 000	Poursuite du programme de génie écologique des missions
Service de la gestion du personnel			
• Développement des systèmes pour l'établissement de listes pour un déploiement rapide	4	50 000	Liste, par profession, établie sur Internet/Intranet de candidats préapprouvés
• Rapprochement des postes et des titres fonctionnels (Section de la planification et de la valorisation des ressources humaines)	4	25 000	Personnel civil recruté sur le plan international et affecté
<i>Formation</i>			
• Instructeurs pour le personnel des missions; formation à la conduite des hommes, organisation d'un enseignement à distance; programmes de formation pédagogique	5	81 000	Organisation de la formation pour 11 missions
Total		598 000	

	<i>Prévisions de dépenses</i>	<i>Variation</i>	
Voyages	750,5	–	–

37. Le montant de 750 500 dollars, établi sur la base du maintien des programmes, s'analyse comme suit :

<i>Type de voyage</i>	<i>Prévisions de dépenses (dollars É.-U.)</i>	<i>Réalizations escomptées</i>
Participation à des séminaires ou conférences	240 000	Les opérations de maintien de la paix seront exécutées, gérées, dirigées et appuyées de façon plus efficace et plus rationnelle
Voyages liés à la formation	510 500	Idem
Total	750 500	

38. Le montant prévu permettra de couvrir les frais de voyage du Sous-Secrétaire général et des fonctionnaires du Bureau de l'appui aux missions, pour assister à des séminaires et des conférences dans tous les domaines fonctionnels relevant du Bureau. Il faut en effet que ce personnel continue à élaborer des pratiques optimales dans les divers domaines techniques. Il faut également développer et renforcer le partenariat avec les États Membres, les organismes professionnels, les autres organismes des Nations Unies dans des domaines tels que la Stratégie mondiale de recrutement et d'affectation, et pour répondre aux besoins logistiques du déploiement rapide. En outre, pour les grandes opérations d'achats, par exemple pour la constitution du parc de véhicules automobiles, il est prévu de se rendre dans les établissements des fournisseurs potentiels afin de déterminer si les articles proposés conviennent. Dans le domaine de la sécurité aérienne, il faut rendre régulièrement visite aux autorités chargées de l'aviation civile des États Membres qui sont des contributeurs importants à la flotte aérienne de l'ONU, de façon que ces autorités se familiarisent avec les règles du Département en matière de sécurité aérienne. Il faut également prévoir des voyages pour préparer et organiser la formation du personnel sur le terrain – et cette tâche est confiée à la Section de la formation des civils du Service de la gestion du personnel, pour des enseignements portant sur l'informatique et la télématique (sécurité de l'Internet et de l'Intranet après une catastrophe, administration du réseau) – l'introduction du SIG et du système Galaxy dans les missions sur le terrain, un atelier sur l'informatique et la logistique, un atelier à l'intention des chefs de mission, une formation financière et budgétaire et un exercice de redéploiement rapide.

	<i>Prévisions de dépenses</i>	<i>Variation</i>	
Fournitures, services et matériel divers	203,0	(27,0)	(11,7 %)

39. Le montant de 203 000 dollars servira à diffuser sélectivement, à l'extérieur, les vacances pour des postes importants dans les missions (100 000 dollars) et pour produire des matériaux de formation (103 000 dollars).

4. Division militaire

a) Cadre axé sur les résultats

Réalisation escomptée 1

Le Secrétaire général, le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale, les autres organes intergouvernementaux et les pays qui fournissent des contingents seront mieux à même de prendre en toute connaissance de cause les décisions relatives au maintien de la paix.

Indicateurs de succès

- Il est tenu compte des avis de la Division au stade de la planification, dans les résolutions et rapports et dans le contenu des réunions d'information.

Produits

- Communication d'avis sur l'utilisation de la puissance militaire à d'autres départements, à des organismes des Nations Unies et à des organismes extérieurs, aux États Membres et aux branches militaires des organisations régionales, et échange d'informations avec ces entités.
- Site Web de la Division militaire.

Réalisation escomptée 2

Les opérations de maintien de la paix établies par le Conseil de sécurité seront plus rapidement planifiées, déployées et lancées.

Indicateurs de succès

- Le nombre d'États Membres qui contribuent aux forces et moyens en attente est passé de 73 à 75 (l'objectif pour 2005 est de 90).

Produits

- Perfectionnement du processus de planification des missions militaires.
- Consultations hebdomadaires avec les pays susceptibles de fournir des contingents.
- Mise à jour du Système de forces et moyens en attente des Nations Unies.
- Application de l'initiative « Hôpital de niveau deux », une unité régionale au moins étant disponible.

Réalisation escomptée 3

Les opérations de maintien de la paix seront exécutées, gérées, dirigées et appuyées de façon plus efficace et plus rationnelle.

Indicateurs de succès

- Les missions se déclarent satisfaites des conseils et de l'appui reçus de la Division militaire.
- Le nombre de fois où le Système de forces et moyens en attente des Nations Unies a été utilisé est passé de 0 à 3 (l'objectif pour 2005 est de 5).

Produits

- Rapports des officiers traitants sur leurs visites aux 11 missions.
- Examens annuels des composantes militaires des missions, à la fois par le Service de la planification militaire et par l'Inspecteur général.
- Instructions permanentes et directives : instructions permanentes génériques pour les quartiers généraux des forces; directives régissant la sélection, le déploiement, la relève et le rapatriement des personnels des contingents; politique du Département des opérations de maintien de la paix relative à la protection en cas d'attaque nucléaire, biologique ou chimique; directives concernant la formation aux missions des Nations Unies, à l'intention des écoles nationales d'officiers.
- Séances d'orientation et d'information avant le déploiement et après la nomination, à l'intention des officiers supérieurs.
- Procédure normalisée de gestion et d'administration de la relève et du rapatriement des membres des contingents.
- Instructions du Secrétariat sur les conditions d'emploi.
- Modules de formation génériques (achèvement du niveau II).
- Matériel de formation (réimpression et distribution de 29 documents; nouvelles publications : manuel de la parité entre les sexes sur le terrain, CD-ROM sur la formation, modules de formation génériques niveau I).
- Séminaires régionaux et cours spécialisés (2 sur la formation à la logistique, sur la protection des femmes et des enfants, sur le désarmement, la démobilisation et la réinsertion, sur les opérations de maintien de la paix, en français, en Afrique; 2 cours sur les nouveaux pays fournisseurs de contingents, 2 sur la formation aux missions par les équipes des Nations Unies pour l'aide à la formation).
- Modules de formation relatifs au Système de forces et moyens en attente et sur les critères d'évaluation de la formation avant l'affectation.
- Assistance à la formation au cours des missions (visites sur place; création de cinq nouvelles cellules de formation des missions).
- Conférence des responsables militaires des missions (première conférence annuelle).
- Plans actualisés pour la sécurité des missions et les évacuations.

- Fourniture de conseils et d'un appui aux missions sur l'utilisation de la puissance militaire.

Facteurs externes : Les États Membres fourniront dans les délais requis les moyens militaires nécessaires pour les missions.

b) Effectifs nécessaires

Catégorie de personnel	Postes temporaires								
	Budget ordinaire		Compte d'appui			Divers		Total	
	2002/03	2003/04	2002/03	2003/04	Variation	2002/03	2003/04	2002/03	2003/04
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur									
D-2	1	1	–	–	–	–	–	1	1
D-1	–	–	1	1	–	–	–	1	1
P-5	1	1	4	4	–	–	–	5	5
P-4	–	–	44	44	–	–	–	44	44
P-3	–	–	12	12	–	–	–	12	12
Total partiel	2	2	61	61	–	–	–	63	63
Agents des services généraux									
1re classe	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Autres classes	2	2	18	18	–	–	–	20	20
Total partiel	2	2	18	18	–	–	–	20	20
Total	4	4	79	79	–	–	–	83	83

c) Ressources nécessaires

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	Dépenses (2001/02) ^a (1)	Montants répartis (2002/03) (2)	Prévisions de dépenses (2003/04) (3)	Variation	
				Montant (4) = (3) - (2)	Pourcentage (5) = (4)/(2)
Postes		10 284,6	10 932,2	647,6	6,3
Consultants		205,0	159,5	(45,5)	(22,2)
Voyages		1 378,0	1 193,0	(185,0)	(13,4)
Fournitures, services et matériel divers		370,0	650,0	280,0	75,7
Total		12 237,6	12 934,7	697,1	5,7

^a Les informations concernant les dépenses pour 2001/02 sont présentées dans la section 7 b) pour l'ensemble du Département des opérations de maintien de la paix.

d) **Analyse des ressources nécessaires⁴**

Postes	<i>Prévisions de dépenses</i>	<i>Variation</i>	
	10 932,2	647,6	6,3 %

40. Un montant de 10 932 200 dollars permettra de financer les traitements, les dépenses courantes de personnel et les contributions du personnel nécessaires au maintien de 79 postes. L'augmentation par rapport à l'exercice 2002/03 s'explique par une modification des coûts salariaux standard.

Consultants	<i>Prévisions de dépenses</i>	<i>Variation</i>	
	159,5	(45,5)	(22,2 %)

41. Le montant de 159 500 dollars permettra d'assurer les services suivants :

<i>Domaines de spécialisation</i>	<i>Mois de travail</i>	<i>Montant estimatif total des coûts (dollars É.-U.) Produits</i>	
Actions contre les menaces nucléaires, biologiques et chimiques	6	73 000	Poursuite de l'élaboration de la politique du Département sur ces menaces
Procédures et directives pour des instructions permanentes	3	27 500	Élaboration de directives pour les instructions permanentes au niveau du quartier général d'une force
Création de l'inspection des opérations de maintien de la paix	4	35 000	Service de la planification militaire et Inspecteur général
Création d'une bibliothèque des modules de formation génériques	4	24 000	Création d'une bibliothèque de référence comportant les modules de formation génériques
Total		159 500	

42. La diminution de 45 500 dollars par rapport aux crédits répartis durant l'exercice 2002/03 tient à l'achèvement, comme prévu, des produits inscrits au programme de travail de l'exercice 2002/03.

43. L'institution d'un inspecteur général au Département des opérations de maintien de la paix permettra au Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix de disposer d'une capacité d'inspection interne indépendante, pour l'aider à gérer efficacement les missions. Cette initiative est conforme aux réformes proposées dans le rapport Brahimi. On emploiera, pour la mettre en oeuvre, des officiers et des policiers de rang supérieur à la retraite dotés de l'expérience et des qualifications nécessaires pour faire des rapports impartiaux et objectifs sur la capacité des composantes militaires et de police civile de telle ou telle mission à contribuer à la mise en oeuvre des mandats définis dans les résolutions du Conseil de sécurité. Un appui administratif sera assuré au moyen des

ressources actuelles. L'initiative aura donc un faible coût, mais apportera beaucoup au Département et à l'Organisation.

	<i>Prévisions de dépenses</i>	<i>Variation</i>	
Voyages	1 193,0	(185,0)	(13,4 %)

44. Le montant prévu de 1 193 000 dollars permettra de financer les voyages indispensables suivants :

<i>Type de voyage</i>	<i>Montant estimatif total des coûts (dollars É.-U.)</i>	<i>Produits</i>
Consultation et coordination politiques avec des entités extérieures	118 000	Consultations avec des organisations régionales, des organismes extérieurs et les pays qui fournissent des contingents
Planification, évaluation et consultation des missions	14 000	11 rapports de visite aux missions
Voyages liés à la formation	1 061 000	Formation des membres des missions concernant les institutions nationales, régionales et internationales
Total	1 193 000	

45. La diminution s'explique par une réduction des besoins de voyages liés à la formation.

	<i>Montant estimatif total des coûts</i>	<i>Variation</i>	
Fournitures, services et matériel divers	650,0	280,0	75,7 %

46. Le montant de 650 000 dollars permettra d'acquérir des moyens de formation des membres des opérations de maintien de la paix (400 000 dollars) et de couvrir le coût des installations d'hébergement, les locaux utilisés pour les séminaires et les classes et la location de matériel de bureau là où auront lieu les cours et les séminaires (250 000 dollars). L'augmentation s'explique par la nécessité de tenir un nombre plus grand d'ateliers et de produire des matériaux de formation répondant aux besoins des pays fournisseurs de contingents, pour organiser la formation des membres des missions.

5. Division de la police civile

a) Cadre axé sur les résultats

Réalisation escomptée 1

Le Secrétaire général, le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale, les autres organes intergouvernementaux et les pays qui fournissent des contingents seront mieux à même de prendre en toute connaissance de

Le Secrétaire général, le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale, les autres organes intergouvernementaux et les pays qui fournissent des contingents seront mieux à même de prendre en toute connaissance de cause les décisions relatives au maintien de la paix.

Indicateurs de succès

- Les pays qui fournissent des unités de police sont satisfaits des informations qui leur ont été communiquées.

Produits

- Réunion d'information trimestrielle à l'intention des États Membres sur les questions d'actualité relatives à la police.
- Notes d'orientation destinées à tous les États Membres concernant cinq missions.

Réalisation escomptée 2

Les opérations de maintien de la paix établies par le Conseil de sécurité seront plus rapidement planifiées, déployées et lancées.

Indicateurs de succès

- La liste de 100 personnes sous astreinte établie à 100 %.
- Établissement d'une base de données comprenant une liste de 100 personnes sous astreinte pour appuyer le système de forces et moyens en attente des Nations Unies.

Réalisation escomptée 3

Les opérations de maintien de la paix seront exécutées, gérées et appuyées de façon plus efficace et rationnelle.

Indicateurs de succès

- Le nombre de fois qu'on a recouru au système de forces et moyens en attente des Nations Unies est passé de 0 à 3 (objectif 2005 : 5).

Produits

- Rapports d'évaluation de mission pour aider la MINUK, la MONUC, la MINUSIL, la MANUTO et l'UNFICYP à élaborer des stratégies de police.
- Actualisation de la base de données du système de forces et moyens en attente des Nations Unies.
- Mise à jour des mécanismes et procédures disciplinaires standardisés.

- Rapports semestriels des visites d'officiers traitants pour la MINUK, la MONUC, la MINUSIL, la MANUTO et l'UNFICYP.
- Organisation de programmes de formation complète en cours d'emploi à l'intention de 6 700 policiers affectés aux missions.
- Instructions permanentes concernant la relève des policiers, profils d'emploi spécialisé établis à 80 % sur la base des besoins définis des missions.
- Mise à jour des programmes de formation préalable aux missions destinés aux États Membres.
- Révision des principes directeurs des équipes d'aide à la sélection.
- Rapports réguliers sur les meilleures pratiques et les enseignements tirés de l'expérience.
- Conseils et appui aux missions en ce qui concerne les tâches de police.

Facteurs externes : Les pays qui fournissent des contingents de police coopéreront.

b) Effectifs nécessaires

Catégorie de personnel	Budget ordinaire		Postes temporaires					Total	
			Compte d'appui		Variation	Divers			
	2002/03	2003/04	2002/03	2003/04		2002/03	2003/04	2002/03	2003/04
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur									
D-2	–	–	1	1	–	–	–	1	1
D-1	–	–	–	–	–	–	–	–	–
P-5	–	–	1	1	–	–	–	1	1
P-4	–	–	12	12	–	–	–	12	12
P-3	–	–	6	6	–	–	–	6	6
Total partiel	–	–	20	20	–	–	–	20	20
Agents des services généraux									
1re classe	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Autres classes	–	–	4	4	–	–	–	4	4
Total partiel	–	–	4	4	–	–	–	4	4
Total	–	–	24	24	–	–	–	24	24

c) Ressources financières nécessaires

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	Dépenses (2001/02) ^a (1)	Montants répartis (2002/03) (2)	Prévisions de dépenses (2003/04) (3)	Variation	
				Montant (4) = (3)-(2)	Pourcentage (5) = (4)/(2)
Postes	–	3 215,4	3 429,6	214,2	6,7
Voyages	–	40,0	40,0	–	–
Total	–	3 255,4	3 469,6	214,2	6,6

^a Les informations concernant les dépenses pour 2001/02 sont présentées dans la section 7 b) pour l'ensemble du Département des opérations du maintien de la paix.

d) Analyse des ressources nécessaires⁴

	Prévisions de dépenses	Variation
Postes	3 429,6	214,2 6,7 %

47. Un montant de 3 429 600 dollars permettra de financer les traitements, les dépenses communes de personnel et les contributions du personnel pour un total de 24 postes stables. L'accroissement par rapport au montant approuvé pour l'exercice 2002/03 résulte essentiellement d'une modification des coûts salariaux standard.

	Prévisions de dépenses	Variation
Voyages	40,0	– –

48. Le montant de 40 000 dollars (inchangé) permettra de financer comme suit les rapports d'évaluation de mission.

Type de voyage	Montant total des prévisions de dépenses (dollars É.U.)	Produits
Consultations/coordination politiques avec des entités extérieures	40 000	Rapports d'évaluation de mission pour aider la MINUK, la MONUC, la MINUSIL, la MANUTO et l'UNFICYP à élaborer des stratégies de police

6. Service de la lutte antimines

a) Cadre axé sur les résultats

Réalisation escomptée 3

Les opérations de maintien de la paix seront exécutées, gérées, dirigées et appuyées de façon plus efficace et plus rationnelle.

Indicateurs de succès

- Identification accrue de zones touchées par le problème des mines.

- Réduction du nombre d'incidents concernant les mines terrestres dans les missions.

Produits

- Mise à jour annuelle des propositions de plans et projets aux niveaux national et organisationnel à la MINUEE, la MONUC et la FINUL.
- Conseils et appui aux missions en matière de lutte antimines.
- Rapports de mission d'évaluation pour la MINUEE et la FINUL.
- Évaluation semestrielle de l'exécution des projets de lutte antimines.

- Instructions permanentes pour la lutte antimines établies conformément aux normes internationales de la lutte antimines.
- Manuel de programmation des activités de lutte antimines.

Facteurs externes : Les donateurs fourniront les fonds requis pour appuyer un plan de lutte antimines à long terme. La situation en matière de sécurité et le climat politique permettront de mener les activités de déminage dans des conditions sûres et d'accéder aux zones touchées. On disposera du personnel qualifié et des moyens techniques et mécaniques nécessaires. Les combattants renonceront à utiliser des mines.

b) Effectifs nécessaires

Catégorie de personnel	Budget ordinaire		Postes temporaires			Divers		Total	
			Compte d'appui		Variation				
	2002/03	2003/04	2002/03	2003/04		2002/03	2003/04	2002/03	2003/04
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur									
D-2	–	–	–	–	–	1	1	1	1
P-5	–	–	–	–	–	2	2	2	2
P-4	–	–	1	1	–	3	3	4	4
P-3	–	–	3	3	–	8	8	11	11
Total partiel	–	–	4	4	–	14	14	18	18
Agents des services généraux									
1re classe	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Autres classes	–	–	1	1	–	5	5	6	6
Total partiel	–	–	1	1	–	5	5	6	6
Total	–	–	5	5	–	19	19	24	24

c) Ressources nécessaires

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	Dépenses (2001/02) ^a (1)	Montants répartis (2002/03) (2)	Prévisions de dépenses (2003/04) (3)	Variation	
				Montant (4) = (3)-(2)	Pourcentage (5) = (4)/(2)
Postes	–	592,8	625,3	32,5	5,5
Total	–	592,8	625,3	32,5	5,5

^a Les informations concernant les dépenses pour 2001/02 sont présentées dans la section 7 b) au niveau de l'ensemble du Département des opérations du maintien de la paix.

d) **Analyse des ressources nécessaires⁴**

Postes	Prévisions de dépenses		Variation	
	2002/03	2003/04	2002/03	2003/04
	625,3		32,5	5,5 %

49. Le montant de 625 300 dollars permettra de financer les traitements, les dépenses communes de personnel et les contributions du personnel pour un total de cinq postes stables. L'augmentation par rapport au montant approuvé pour l'exercice 2002/03 résulte d'une modification des coûts salariaux standard.

7. **Effectifs et ressources nécessaires au Département des opérations de maintien de la paix**a) **Effectifs nécessaires**

Catégorie de personnel	Budget ordinaire		Compte d'appui			Postes temporaires		Total	
	2002/03	2003/04	2002/03	2003/04	Variation	Divers		2002/03	2003/04
						2002/03	2003/04		
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur									
Secrétaire général adjoint	1	1	–	–	–	–	–	1	1
Sous-Secrétaire général	2	2	–	–	–	–	–	2	2
D-2	5	5	3	3	–	1	1	9	9
D-1	5	5	7	8	1	–	–	12	13
P-5	5	5	31	32	1	2	2	38	39
P-4	7	7	145	145	–	3	3	155	155
P-3	4	4	137	137	–	8	8	149	149
P-2/P-1	7	7	11	11	–	–	–	18	18
Total partiel	36	36	334	336	2	14	14	384	386
Agents des services généraux									
1re classe	–	–	16	16	–	–	–	16	16
Autres classes	20	20	187	188	1	5	5	212	213
Total partiel	20	20	203	204	1	5	5	228	229
Total	56	56	537	540	3	19	19	612	615

b) **Ressources nécessaires**

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	Dépenses (2001/02) (1)	Montants répartis (2002/03) (2)	Prévisions de dépenses (2003/04) (3)	Variation	
				Montant (4) = (3)-(2)	Pourcentage (5) = (4)/(2)
Postes	53 612,4	62 408,9	66 005,2	3 596,2	5,8

Catégorie	Dépenses (2001/02) (1)	Montants répartis (2002/03) (2)	Prévisions de dépenses (2003/04) (3)	Variation	
				Montant (4) = (3)-(2)	Pourcentage (5) = (4)/(2)
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	6,5	180,0	146,4	(33,6)	(18,7)
Consultants	206,8	1 520,5	857,5	(663,0)	(43,6)
Voyages	423,4	2 483,5	2 398,5	(85,0)	(3,4)
Installations et infrastructures	549,0	269,5	214,2	(55,3)	(20,5)
Transmissions	194,1	545,0	540,6	(4,4)	(0,8)
Informatique	4 436,3	4 884,0	6 163,1	1 279,1	26,2
Fournitures, services et matériel divers	1 079,4	650,0	1 008,0	358,0	55,1
Total	60 507,9	72 941,4	77 333,5	4 392,1	6,0

c) **Service administratif : frais centraux**

	Prévisions de dépenses	Variation	
Installations et infrastructures	214,2	(55,3)	(20,5 %)

50. Un montant de 214 200 dollars permettra de financer la location du matériel de bureau (146 000 dollars), les fournitures (54 000 dollars) et le mobilier pour les nouveaux postes (14 200 dollars). Les ressources nécessaires pour la location des locaux sont prévues au Département de la gestion.

51. La réduction de 55 300 dollars par rapport au montant approuvé pour l'exercice 2002/03 résulte d'une modification des coûts standard.

	Prévisions de dépenses	Variation	
Transmissions	540,6	(4,4)	(0,8 %)

52. Des ressources sont prévues pour financer les communications assurées par les réseaux commerciaux pour 537 postes stables et trois nouveaux postes (540 000 dollars) et le matériel de transmissions pour trois nouveaux postes (600 dollars).

	Prévisions de dépenses	Variation	
Informatique	6 163,1	1 279,1	26,2 %

53. Le montant de 6 163 100 dollars doit couvrir : a) le matériel de traitement électronique de l'information (2,4 millions de dollars), b) les services informatiques (2,8 millions de dollars), c) le coût d'un ordinateur de bureau et d'une imprimante (7 500 dollars) pour les trois nouveaux postes, et d) l'entretien du matériel informatique sur la base des coûts standard (955 600 dollars).

54. Les ressources prévues pour les services contractuels d'entretien continu du matériel informatique et les tâches d'appui (2,8 millions de dollars) se divisent en quatre principales catégories comme suit :

a) Applications : entretien continu et appui aux applications suivantes : Galaxy, E-Stars, MARS, le système de gestion et de surveillance électronique des appels (COMET), l'outil de contrôle des fonds, VENUS et le Système de gestion de la logistique des missions (SGLM). Assurer les essais et d'autres activités de pré-production pour les applications susmentionnées et fournir un appui et une formation aux usagers (950 000 dollars);

b) Appui réseau : installer, configurer et entretenir l'environnement serveur Windows 2000 pour tous les serveurs d'application du Département des opérations de maintien de la paix (environ 80 serveurs); gérer et administrer le réseau de sauvegarde et stockage et tous les équipements de sauvegarde et des reprises après sinistre; assurer un appui opérationnel continu des appareils de courrier électronique et de communications sans fil; assurer après les heures et pendant le week-end le service pour tous les problèmes et questions se rapportant aux serveurs (800 000 dollars);

c) Service d'assistance : fournir un service d'assistance à tous les usagers du Département des opérations de maintien de la paix et de Galaxy à l'échelle mondiale; fournir aux utilisateurs du Département au Siège un appui de premier niveau pour les problèmes concernant les logiciels et le matériel des ordinateurs de bureau; fournir une assistance pour l'utilisation de tous les logiciels du Département (Galaxy, E-Stars, Mercure, SGLM) et du système de courrier électronique; informer les usagers des interruptions de service prévues, des situations d'urgence et des changements dans l'environnement informatique (850 000 dollars);

d) Système intégré de gestion (SIG) sur le terrain : appui au SIG sur le terrain, modules 1 et 2 uniquement (200 000 dollars).

55. L'augmentation de 1 279 100 dollars est due principalement à l'acquisition du nouveau matériel informatique pour l'installation et l'entretien de l'environnement serveur Windows 2000 nécessaire pour moderniser l'infrastructure et l'appui aux technologies de communications fourni aux missions.

B. Cabinet du Secrétaire général

a) Cadre axé sur les résultats

Réalisation escomptée 3

Les opérations de maintien de la paix seront exécutées, gérées, dirigées et appuyées de façon plus efficace et plus rationnelle.

Indicateur de succès

- Communication d'observations et de conseils aux missions dans un délai de cinq jours après la présentation des rapports du Secrétaire général sur les opérations au Cabinet du Secrétaire général.

Produits

- Observations et conseils formulés à l'intention de missions sur la base des rapports présentés par le Secrétaire général.

Facteurs externes : Coopération des parties intéressées.

b) Effectifs nécessaires

<i>Catégorie de personnel</i>	<i>2002/03</i>	<i>2003/04</i>	<i>Variation</i>
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur			
D-2	1	1	–
P-5	1	1	–
Total partiel	2	2	–
Services généraux			
1re classe	–	–	–
Autres classes	1	1	–
Total partiel	1	1	–
Total	3	3	–

c) Ressources nécessaires

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Dépenses (2001/02) (1)</i>	<i>Montants répartis (2002/03) (2)</i>	<i>Prévisions de dépenses (2003/04) (3)</i>	<i>Variation</i>	
				<i>Montant (4) = (3) - (2)</i>	<i>Pourcentage (5) = (4)/(2)</i>
Postes	427,2	452,4	501,1	48,7	10,8
Total	427,2	452,4	501,1	48,7	10,8

d) Analyse des ressources nécessaires⁴

Postes	<i>Prévisions de dépenses</i>	<i>Variation</i>	
	501,1	48,7	10,8 %

56. Un montant de 501 100 dollars couvrant les traitements, les dépenses communes du personnel et les contributions du personnel est prévu pour le maintien de trois postes. Il fait apparaître une augmentation de 48 700 dollars par rapport au montant approuvé pour 2002/03, qui est imputable à une modification des coûts salariaux standard.

C. Bureau des services de contrôle interne

a) Cadre axé sur les résultats

Réalisation escomptée 1

Le Secrétaire général, le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale, les autres organes intergouvernementaux et les pays qui fournissent des contingents seront mieux à même de prendre en toute connaissance de cause les décisions relatives au maintien de la paix.

Indicateur de succès

- Retour d'information positif de l'Assemblée générale au sujet des rapports du BSCI.

Produits

- Rapport sur l'évaluation de la coordination entre les départements dans le cadre des opérations de maintien de la paix, prenant le Timor oriental comme exemple.
- Rapport au CPC sur la schématisation de l'évaluation thématique de l'efficacité du processus de transition entre le maintien de la paix et le relèvement à la suite d'un conflit.
- Rapport sur l'évaluation des résultats de la restructuration du Département des opérations du maintien de la paix.
- Rapports annuels à l'Assemblée générale sur les résultats des audits et l'application des recommandations importantes faites par les auditeurs.

Réalisation escomptée 3

Les opérations de maintien de la paix seront exécutées, gérées, dirigées et appuyées de façon plus efficace et plus rationnelle.

Indicateurs de succès

- Accroissement du taux d'application des recommandations cruciales liées à l'audit des missions.
- Retour d'information positif des missions sur les conseils fournis par le BSCI.

Produits

- 12 audits de missions effectués par les équipes d'audit au Siège et auprès des missions qui n'ont pas d'auditeurs sur place.
- 60 audits de missions effectués par des auditeurs résidents, y compris 10 audits portants sur les technologies de l'information et des audits d'exécution.
- 10 audits de missions effectués par le personnel de la nouvelle antenne du BSCI au Moyen-Orient.

- Améliorations contrôlées dans le fonctionnement des missions grâce à l'application des recommandations cruciales faites par les auditeurs.
- Conseils donnés aux missions sur la conception des opérations d'évaluation et d'inspection pour encourager la recherche et la diffusion des pratiques optimales en matière de maintien de la paix.
- Évaluation de la sécurité et de la sûreté dans les missions, en collaboration avec le Coordonnateur des Nations Unies pour les questions de sécurité.
- Examen de 272 plaintes de missions et évaluation des risques connexes.
- Évaluation de 20 plaintes de missions et transmission des dossiers aux responsables compétents pour avis et suite à donner avant l'ouverture d'une enquête par le BSCI.
- Établissement et publication de 40 rapports d'enquête sur des missions.

Facteurs externes : Des éléments extérieurs prêteront leur concours pour des audits, des évaluations, des inspections et des investigations.

b) Effectifs nécessaires

Catégorie de personnel	2002/03			2003/04	
	Compte d'appui (1)	Opérations de maintien de la paix ^a (2)	Total partiel (3)	Augmentation proposée (4)	Total (5)=(3)+(4)
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur					
D-1	1	–	1	–	1
P-5	2	3	5	5	10
P-4	7	7	14	6	20
P-3	3	6	9	7	16
Total partiel	13	16	29	18	47
Services généraux					
1re classe	–	–	–	–	–
Autres classes	3	11	14	4	18
Total partiel	3	11	14	4	18
Total	16	27	43	22	65

^a Dont 3 P-5, 7 P-4, 6 P-3 et 11 postes d'agent des services généraux (autres classes) pour les auditeurs résidents et leurs assistants.

c) Ressources nécessaires

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	Dépenses (2001/02) (1)	Montant réparti (2002/03) (2)	Prévisions de dépenses (2003/04) (3)	Variation	
				Montant (4) = (3) - (2)	Pourcentage (5) = (4)/(2)
Postes	1 803,6	2 182,9	7 903,2	5 720,3 ^a	262,1
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	–	–	54,0	54,0	–
Consultants	99,3	165,0	158,7	(6,3)	(3,8)
Voyages	30,1	90,0	841,5	751,5 ^b	834,9
Installations et infrastructures	–	–	117,6	117,6	–
Transmissions	12,8	27,0	83,1	56,1	207,8
Informatique	21,8	61,0	140,8	79,8	130,8
Fournitures, services et matériel divers	–	20,0	88,0	68,0	340,0
Total	1 967,6	2 545,9	9 386,9	6 841,0	268,7

^a Ce montant comprend des prévisions de dépenses afférentes à 27 postes qui sont transférés de missions de maintien de la paix.

^b ce montant comprend les prévisions de dépenses afférentes aux voyages pour les 27 postes susmentionnés.

d) Analyse des ressources nécessaires⁴

Postes	Prévisions de dépenses	Variation	
	7 903,2	5 720,3	262,1 %

57. Jusqu'à présent, les ressources prévues pour le contrôle interne étaient imputées en partie sur les budgets des missions de maintien de la paix auxquelles elles se rapportaient. Dans un souci de bonne administration et de transparence, elles sont désormais regroupées dans le compte d'appui.

58. Les ressources prévues pour les postes doivent permettre de maintenir 43 postes existants et d'en créer 22 autres. Les 43 postes maintenus comprennent 27 postes d'auditeur résident déjà approuvés dans le cadre des budgets des opérations de maintien de la paix correspondantes et que l'on propose à présent de regrouper et de financer sur le compte d'appui.

59. Les 27 postes d'auditeur résident susmentionné et d'assistant d'audit (4 P-5, 7 P-4, 6 P-3 et 10 postes d'agent des services généraux) avaient été attribués à la MONUC, à la MINUSIL, à la MINUEE, à la MINUK et à la MANUTO. Un poste P-3 attribué à la MANUTO et deux postes [un P-4 et un poste d'agent des services généraux (autres classes)] attribués à la MINUBH sont supprimés à la suite de la réduction des effectifs de la MANUTO et de la liquidation de la MINUBH. Il est proposé de créer trois nouveaux postes d'administrateur (1 P-5, 1 P-4 et 1 P-3, respectivement) pour les audits consacrés à la MINUK, à la MONUC et à la MINUSIL. Le détail figure ci-après.

Mission	Effectif autorisé (2002/03)						Effectif proposé (2003/04)						Variance
	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur			Total partiel	Agents des services généraux ^a	Total	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur			Total partiel	Agents des services généraux ^a	Total	
	P-5	P-4	P-3				P-5	P-4	P-3				
MANUTO	1	1	2	4	2	6	1	1	1	3	2	5	(1)
MINUBH	–	1	–	1	1	2	–	–	–	–	–	–	(2)
MINUEE	–	1	1	2	2	4	–	1	1	2	2	4	–
MINUK	–	1	1	2	2	4	1	1	1	3	2	5	1
MINUSIL	1	2	–	3	2	5	1	2	1	4	2	6	1
MONUC	1	1	2	4	2	6	1	2	2	5	2	7	1
Total	3	7	6	16	11	27	4	7	6	17	10	27	–

^a Autres classes

60. Les besoins en matière d'audit pour les opérations de maintien de la paix au Moyen-Orient ont été évalués et il est proposé de créer un bureau au Koweït pour renforcer les audits portant sur la FINUL, la FNUOD, la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre et la MONUIK, avec quatre postes [1 P-5, 1 P-4, 1 P-3 et 1 poste d'agent des services généraux (autres classes)].

61. Il est proposé de créer 12 postes [2 P-5, 4 P-4, 4 P-3 et 2 postes d'agent des services généraux (autres classes)] pour établir, à Nairobi et à Vienne, une structure régionale qui permettra au BSCI de procéder à des investigations sur les missions de maintien de la paix déployées en Afrique et en Asie du Sud-Est, ainsi qu'en Europe et au Moyen-Orient, respectivement. La mise en place de cette structure a été justifiée de manière détaillée dans le rapport du Secrétaire général (A/57/494).

62. Il est proposé de créer trois postes (1 P-5, 1 P-4 et 1 P-3) à la Division du contrôle, de l'évaluation et du conseil de gestion pour permettre au BSCI d'assumer des fonctions de contrôle étendues portant sur les aspects militaires des opérations de maintien de la paix. Avec ces postes, le Bureau sera en mesure d'évaluer systématiquement l'efficacité et la productivité, de réduire les gaspillages et d'éliminer les doubles emplois dans les missions de maintien de la paix, où les opérations militaires et les aspects liés à la sécurité n'ont pas reçu toute l'attention voulue jusqu'à présent. Les postes supplémentaires assureront un apport de compétences utiles pour la conduite des audits, des inspections et des investigations portant sur l'efficacité et la validité des opérations militaires des missions de maintien de la paix des Nations Unies et de leurs activités liées à la sécurité, la façon dont les missions sont gérées sur le terrain et la mesure dans laquelle elles remplissent les mandats et les objectifs approuvés.

63. Il est proposé de créer trois postes [1 P-3 et 2 postes d'agent des services généraux (autres classes)] au Service administratif pour gérer les ressources humaines et financières imputées sur le compte d'appui aux opérations de maintien de la paix. À l'heure actuelle, le Service n'a pas de postes imputés sur le compte d'appui; cette anomalie doit être corrigée. Le nombre d'auditeurs résidents et

d'assistants d'audit affectés aux missions de maintien de la paix, et leur classe, sont indiqués ci-après :

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars des États-Unis)

Mission	2002/03		2003/04	
	Budget approuvé	Nombre et classe des postes	Projet de budget	Nombre et classe des postes
MONUC	581 933,5	1 P-5, 1 P-4, 2 P-3, 1 GS, 1 AL	516 804,0	1 P-5, 2 P-4, 2 P-3, 2 GS
MINUSIL	669 476,4	1 P-5, 2 P-4, 1 GS, 1 AL	520 053,6	1 P-5, 2 P-4, 1 P-3, 2 GS
MINUEE	220 830,2	1 P-4, 1 P-3, 1 GS, 1 AL	198 355,2	1 P-4, 1 P-3, 2 GS
MINUK	330 000,0	1 P-4, 1 P-3, 1 GS, 1 AL	315 518,3	1 P-5, 1 P-4, 1 P-3, 2 GS
MANUTO	292 000,0	1 P-5, 1 P-4, 2 P-3, 1 GS, 1 AL	188 169,2	1 P-5, 1 P-4, 1 P-3, 2 GS
MINUBH	78 543,9	1 P-4, 1 GS	–	^a
MONUG	31 705,8	–	30 958,5	^b
MINURSO	41 529,5	–	42 463,3	^b
FINUL	112 042,5	–	91 752,4	^c
FNUOD	39 011,8	–	40 212,9	^c
UNFICYP	43 652,7	–	44 368,4	^c
MONUIK	50 573,2	–	53 979,1	^c
Total	2 491 299,5		2 042 634,9	4 P-5, 7 P-4, 6 P-3, 10 GS

Abbreviations : GS : agent des services généraux; AL : agent local.

^a Mission liquidée.

^b Audits assurés par le Siège.

^c Il est proposé de créer au total quatre postes (1 P-5, 1 P-4, 1 P-3 et 1 GS) pour la nouvelle antenne du BSCI à Koweït. Ce bureau assurera l'audit des activités des missions de maintien de la paix au Moyen-Orient (FINUL, FNUOD, UNFICYP et MONUIK).

	Prévisions de dépense	Variation
Personnel temporaire (autres que pour les réunions)	54,0	54,0 –

64. Un montant de 54 000 dollars est prévu pour les dépenses afférentes aux congés de maternité et aux congés de maladie. Ce poste n'avait pas donné lieu à l'inscription d'un montant dans le budget de 2002/03.

	Prévisions de dépense	Variation
Consultants	158,7	(6,3) (3,8 %)

65. Un montant total de 158 700 dollars est demandé pour les consultants qui seront recrutés par la Division de l'audit interne (110 700 dollars), la Division du contrôle, de l'évaluation et du conseil de gestion (40 000 dollars) et la Division des investigations (8 000 dollars). Il se décompose comme suit :

<i>Domaine de spécialisation</i>	<i>Mois de travail</i>	<i>Prévision de dépenses totales (dollars É.-U.)</i>	<i>Produits</i>
Documents de travail électroniques (audit)	–	50 700	Uniformisation et rationalisation des rapports d'audit relativement à l'évaluation des risques
Procédures de gestion des audits – évaluation des risques, didacticiel IDEA (audit)	–	60 000	Uniformisation et rationalisation des rapports d'audit relativement à l'évaluation des risques
Opérations d'inspection pour la réalisation d'études de gestion (supervision, évaluation, inspection)	4	28 000	Fourniture de conseils aux missions sur la conception des opérations d'évaluation et d'inspection
Criminalistique (criminalité informatique, enquêtes antifraude)	2	8 000	Examen des plaintes et évaluation des risques connexes
Méthodologie et suivi de l'exécution des programmes et établissement de rapports à ce sujet	5	12 000	Conception d'opérations d'évaluation et d'inspection
Total		158 700	

66. Les ressources demandées pour la Division de l'audit interne permettront de mieux uniformiser et rationaliser le programme de travail relativement à l'évaluation des risques, d'améliorer la qualité et d'assurer le respect des normes internationales de vérification, ce qui entraînera une meilleure prise en compte des observations faites par le Comité des commissaires aux comptes.

67. Il est prévu de recruter des consultants pour apporter à la Division du contrôle, de l'évaluation et du conseil de gestion des compétences spécialisées en vue de concevoir des opérations d'inspection qui contribueront à assurer une bonne supervision des aspects militaires des opérations de maintien de la paix.

	<i>Prévision de dépenses</i>	<i>Variation</i>	
Frais de voyage	841,5	751,5	834,9 %

68. Le montant de 841 500 dollars couvre les dépenses suivantes :

<i>Nature du voyage (personnel concerné et activités)</i>	<i>Prévisions de dépenses totales (dollars É.-U.)</i>	<i>Produits</i>
Audit (auditeurs résidents)	130 500	Exécution de missions d'audit
Enquêteurs régionaux	456 000	Examen des plaintes et évaluation des risques connexes
Personnel exécutant des tâches d'audit, d'investigation et d'inspection au Siège	225 000	Exécution de missions d'audit

<i>Nature du voyage (personnel concerné et activités)</i>	<i>Prévisions de dépenses totales (dollars É.-U.)</i>	<i>Produits</i>
Mise à jour de compétences dans des domaines particuliers : criminalité informatique, et enquêtes antifraude	30 000	Examen des plaintes et évaluation des risques connexes
Total	841 500	

69. L'augmentation de 751 500 dollars par rapport aux ressources approuvées pour l'exercice 2002/03 est imputable essentiellement à la création de nouveaux postes d'auditeur résident au Koweït et d'enquêteur régional à Nairobi et à Vienne, aux frais de voyage afférents à 27 auditeurs résidents et assistants d'audit, qui étaient précédemment inscrits au budget de différentes missions de la maintien de la paix, et à l'institution d'une fonction de contrôle pour les aspects militaires des opérations de maintien de la paix. Les enquêteurs régionaux seront appelés à effectuer des déplacements pendant des périodes allant de 21 à 30 jours pour assurer la bonne marche des enquêtes (voir les indications détaillées qui figurent dans le rapport du Secrétaire général A/57/494).

	<i>Prévisions de dépenses</i>	<i>Variation</i>	
Installations et infrastructures	117,6	117,6	-

70. Un montant de 117 600 dollars est prévu pour les fournitures de bureau (3 900 dollars), la location de matériel de bureau (3 900 dollars) et le mobilier (109 800 dollars), sur la base des coûts standard.

71. Il n'y avait pas de prévisions de dépenses à cette rubrique dans le budget du compte d'appui pour l'exercice 2002/03.

	<i>Prévisions de dépenses</i>	<i>Variation</i>	
Transmissions	83,1	56,1	207,8 %

72. Un montant de 83 100 dollars est prévu pour les communications par réseaux commerciaux (78 700 dollars) et l'achat de matériel de transmissions pour les nouveaux postes (4 400 dollars).

73. L'augmentation de 56 100 dollars par rapport aux ressources approuvées pour l'exercice 2002/03 est imputable essentiellement à la création de nouveaux postes d'auditeur résident au Koweït et d'enquêteur régional à Nairobi et à Vienne.

74. Les missions de maintien de la paix continueront d'assurer les communications par réseaux commerciaux et de fournir le matériel de transmissions pour les auditeurs résidents.

	<i>Prévisions de dépenses</i>	<i>Variation</i>	
Informatique	140,8	79,8	130,8 %

75. Le montant de 140 800 dollars prévu à cette rubrique servira à financer l'entretien du matériel informatique (85 800 dollars) et l'achat de 22 ordinateurs de bureau et de 22 imprimantes (55 000 dollars) pour les nouveaux postes.

76. L'augmentation enregistrée par rapport aux ressources approuvées pour l'exercice 2002/03 est due essentiellement à la création de nouveaux postes d'auditeur résident au Koweït et d'enquêteur régional à Nairobi et à Vienne.

	<i>Prévisions de dépenses</i>	<i>Variation</i>	
Fournitures, services et matériel divers	88,0	68,0	340,0 %

77. Un montant de 88 000 dollars est prévu pour les fournitures et le matériel de formation, comme suit :

<i>Type de formation</i>	<i>Nombre de participants prévu</i>	<i>Lieu de formation prévu</i>	<i>Prévisions de dépenses totales (dollars É.-U.)</i>	<i>Réalisation escomptée</i>
Perfectionnement des compétences de base et/ou cours d'informatique	44	New York	88 000	Efficacité accrue de l'appui apporté aux opérations de maintien de la paix
Total	44		88 000	

78. Des ressources sont demandées pour les frais d'inscription à des cours visant à perfectionner les compétences de base des auditeurs résidents et de certains fonctionnaires du Siège. L'augmentation enregistrée par rapport aux ressources approuvées pour l'exercice 2002/03 est due essentiellement au fait que les besoins n'avaient pas été entièrement pris en compte dans les projets de budget antérieurs pour la formation des auditeurs résidents.

D. Bureau des affaires juridiques

a) Cadre axé sur les résultats

Réalisation escomptée 3

Amélioration de l'efficacité de la conduite, de la gestion, de l'orientation et du soutien des opérations de maintien de la paix.

Indicateurs de succès

- Retour d'information indiquant que les conseils juridiques se sont traduits par une meilleure compréhension des droits.

Produits

Les avis et conseils juridiques fournis régulièrement, en fonction des besoins, à l'ensemble des missions de maintien de la paix, concernant :

- Les aspects réglementaires des missions de maintien de la paix, notamment les questions administratives et les règles et règlements

de l'ONU (au nombre de 50).

- Les accords institutionnels et opérationnels prévus au titre des missions de maintien de la paix (par exemple l'Accord sur le statut des forces, l'Accord sur le statut de la mission et autres accords analogues et questions d'ordre général liées au droit international public et aux règles d'engagement) (au nombre de 100).
- Les aspects commerciaux des missions de maintien de la paix (au nombre de 195).
- Les litiges (au nombre de 25) survenant dans le cadre de missions de maintien de la paix y compris l'arbitrage ou le règlement de contentieux et la représentation devant le Tribunal administratif de l'ONU dans le cadre d'affaires sur lesquelles il doit statuer.
- Les questions financières (au nombre 15) liées aux missions de maintien de la paix.
- Les questions (au nombre de 50) relatives au maintien des privilèges et immunités des Nations Unies et de ses opérations de maintien de la paix.
- Les questions relatives au personnel et au Règlement et Statut du personnel (au nombre de 75).
- Les aspects juridiques de la sécurité dans le cadre des missions (au nombre de 90).

Facteurs externes : Les États Membres soutiendront les opérations de maintien de la paix par le biais de leurs systèmes juridiques.

b) Effectifs nécessaires

<i>Catégorie de personnel</i>	<i>2002/03</i>	<i>2003/04</i>	<i>Variation</i>
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur			
P-5	1	1	–
P-4	3	3	–
P-3	1	1	–
Total	5	5	–

c) Ressources financières nécessaires

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Montants</i>	<i>Prévisions</i>	<i>Variation</i>	
	<i>(2001/02)</i>	<i>répartis</i>	<i>de dépenses</i>	<i>Montant</i>	<i>Pourcentage</i>
	<i>(1)</i>	<i>(2002/03)</i>	<i>(2003/04)</i>	<i>(4) = (3)-(2)</i>	<i>(4) = (3)/(2)</i>
Postes	635,0	752,7	805,0	52,3	7,0
Voyage	–	13,0	30,0	17,0	130,8

Catégorie de dépenses	Dépenses (2001/02) (1)	Montants répartis (2002/03) (2)	Prévisions de dépenses (2003/04) (3)	Variation	
				Montant (4) = (3)-(2)	Pourcentage (4) = (3)/(2)
Installations et infrastructures	–	–	1,0	1,0	–
Transmissions	–	–	3,5	3,5	–
Informatique	–	12,0	17,0	5,0	41,7
Fournitures, services et matériel divers	–	–	3,0	3,0	–
Total	635,0	777,7	859,6	81,9	10,5

d) **Analyse des ressources nécessaires**⁴

Postes	Prévisions de dépenses	Variation	
	805,0	52,3	7,0 %

79. Un montant de 805 000 dollars est prévu pour les traitements, les dépenses communes de personnel et les contributions du personnel pour le financement de cinq postes permanents. L'augmentation de 52 300 dollars s'explique par une variation des coûts salariaux standard.

Voyages	Prévisions de dépenses	Variation	
	30,0	17,0	130,8 %

80. Dans son rapport sur l'évaluation approfondie du programme relatif aux affaires juridiques (E/AC.51/2002/5), le Bureau des services de contrôle interne a recommandé au Bureau des affaires juridiques de dépêcher régulièrement des juristes auprès des missions sur le terrain pour qu'ils s'imprègnent mieux des aspects des opérations de maintien de la paix liés à leur travail et fournissent des conseils juridiques aux missions qui en ont besoin. Les dépenses prévues au titre des voyages ont donc été augmentées pour financer cinq missions sur le terrain, comme indiqué ci-après :

Type de voyage	Montant estimatif total des coûts (dollars É.-U.)	Réalisations escomptées
Mission de planification, d'évaluation, de consultation	30 000	Amélioration de l'efficacité de la conduite, de la gestion, de l'orientation et du soutien des opérations de maintien de la paix
Total	30 000	

Installations et infrastructures	Prévisions de dépenses	Variation	
	1,0	1,0	–

81. Un montant de 1 000 dollars est prévu pour les fournitures de bureau (500 dollars) et la location de mobilier de bureau (500 dollars). Aucune dépense n'était prévue à ce titre dans le budget 2002/03.

	<i>Prévisions de dépenses</i>	<i>Variation</i>	
Transmissions	3,5	3,5	–

82. Un montant de 3 500 dollars est prévu au titre des communications par réseaux commerciaux sur la base du budget précédent. Aucun montant n'était prévu à ce titre dans le budget 2002/03.

	<i>Prévisions de dépenses</i>	<i>Variation</i>	
Informatique	17,0	5,0	41,7 %

83. Le montant de 17 000 dollars est destiné à l'entretien du matériel informatique (9 000 dollars) et au remplacement de cinq ordinateurs de bureau (8 000 dollars).

84. L'augmentation par rapport aux montants approuvés pour l'exercice budgétaire 2002/03 s'explique par l'utilisation de coûts standard.

	<i>Prévisions de dépenses</i>	<i>Variation</i>	
Fournitures, services et matériel divers	3,0	3,0	–

85. Un montant de 3 000 dollars est prévu au titre de la formation de cinq fonctionnaires à New York dans le domaine du droit humanitaire, comme indiqué ci-après.

<i>Type de formation</i>	<i>Nombre de fonctionnaires prévus</i>	<i>Lieu prévu</i>	<i>Montant estimatif total des coûts (dollars É.-U.)</i>	<i>Réalisations escomptées</i>
Droit humanitaire	5	New York	3 000	Amélioration de l'efficacité de la conduite, de la gestion, de l'orientation et du soutien des opérations de maintien de la paix
Total	3		3 000	

E. Département de l'information

a) Cadre axé sur les résultats

Réalisation escomptée 3

Amélioration de l'efficacité de la conduite, de la gestion, de l'orientation et du soutien des opérations de maintien de la paix.

Indicateurs de succès

- Retour d'informations indiquant que les missions sont satisfaites de la qualité du soutien qui leur est accordé.

Produits

- Soutien fourni du Siège et sur place à la MONUG, à la MINUK, à la MINUSIL, à la MONUC, à la MINUEE et à la MANUTO pour ce qui est de la formulation et de la mise en oeuvre de stratégies d'information et du lancement de campagnes de sensibilisation.
- Conseils fournis à la MONUIK, à l'UNIFICYP, à la FINUL, à la FNUOD et à la MINURSO en matière d'information.
- Conseils et soutien fournis à la MONUG, à la MINUK, à la MINUSIL, à la MONUC, à la MINUEE et à la MANUTO concernant le site Web des missions ou les domaines correspondants du site Web des opérations de maintien de la paix des Nations Unies.
- Échanges avec les principaux fonctionnaires de l'information avant et après les missions.

Facteurs externes : Les partenaires engagés dans les opérations de maintien de la paix échangeront des informations.

b) Effectifs nécessaires

<i>Catégorie de personnel</i>	<i>2002/03</i>	<i>2003/04</i>	<i>Variation</i>
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur			
P-4	2	2	–
Total	2	2	–

c) Ressources financières nécessaires

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Dépenses (2001/02) (1)</i>	<i>Montants répartis (2002/03) (2)</i>	<i>Prévisions de dépenses (2003/04) (3)</i>	<i>Variation</i>	
				<i>Montant (4) = (3) - (2)</i>	<i>Pourcentage (5) = (4)/(2)</i>
Postes	–	301,5	321,1	19,6	6,5
Voyages	–	–	50,0	50,0	–
Installations et infrastructures	–	–	0,4	0,4	–
Transmissions	–	–	2,9	2,9	–
Informatique	–	–	12,6	12,6	–
Total	–	301,5	387,0	85,5	28,4

d) **Analyse des ressources nécessaires⁴**

	<i>Prévisions de dépenses</i>	<i>Variation</i>	
Postes	321,1	19,6	6,5 %

86. Un montant de 321 100 dollars est prévu pour les traitements, les dépenses communes de personnel et les contributions du personnel pour financer deux postes permanents. L'augmentation par rapport aux montants approuvés pour l'exercice budgétaire 2002/03 s'explique par une évolution des coûts salariaux standard.

	<i>Prévisions de dépenses</i>	<i>Variation</i>	
Voyages	50,0	50,0	-

87. Le montant de 50 000 dollars est destiné à financer des visites sur le terrain comme indiqué ci-dessous :

<i>Type de voyage</i>	<i>Montants estimatifs total des coûts (dollars É.-U.)</i>	<i>Réalisations escomptées</i>
Mission de planification, d'évaluation et de consultation	50 000	Soutien fourni du Siège et sur place à la MONUG, à la MINUK, à la MINUSIL, à la MONUC, à la MINUEE et à la MANUTO en vue de la formulation et de la mise en oeuvre de stratégies d'information et du lancement de campagnes de sensibilisation
Total	50 000	

88. Aucune dépense n'était prévue dans le budget 2002/03.

	<i>Prévisions de dépenses</i>	<i>Variation</i>	
Installations et infrastructures	0,4	0,4	-

89. Un montant de 400 dollars est prévu pour les fournitures de bureau (200 dollars) et la location de mobilier de bureau. Aucune dépense n'était prévue à ce titre dans le budget 2002/03.

	<i>Prévisions de dépenses</i>	<i>Variation</i>	
Transmissions	2,9	2,9	-

90. Un montant de 2 900 dollars est prévu pour financer les communications par réseaux commerciaux, sur la base des ressources du budget précédent. Aucune dépense n'était prévue à ce titre dans le budget 2002/03.

	<i>Prévisions de dépenses</i>	<i>Variation</i>	
Informatique	12,6	12,6	-

91. Le montant de 12 600 dollars doit permettre de remplacer deux ordinateurs de bureau, deux ordinateurs portables et deux imprimantes ainsi que des téléphones, des postes de télévision et du matériel vidéo (8 200 dollars) et d'assurer l'entretien du matériel informatique (4 400 dollars) (montants calculés sur la base des coûts standard). Aucune dépense n'était prévue à ce titre dans le budget 2002/03.

F. Département de la gestion

1. Bureau du Secrétaire général adjoint⁷

a) Cadre axé sur les résultats

Réalisation escomptée 1

Le Secrétaire général, le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale, les autres organes intergouvernementaux et les pays qui fournissent des contingents seront mieux à même de prendre en toute connaissance de cause les décisions relatives au maintien de la paix.

Indicateurs de succès

- Accord de l'Assemblée générale sur la base de calcul des quotes-parts pour le financement des opérations de maintien de la paix.

Produits

- Rapports et avis spéciaux adressés à l'Assemblée générale au sujet des opérations de maintien de la paix.
- Rapport mensuel détaillé sur l'état des contributions.
- Résumé mensuel non officiel du rapport sur les quotes-parts non acquittées.
- Récapitulatif bimensuel non officiel de l'état des contributions des États Membres.

Réalisation escomptée 3

Les opérations de maintien de la paix seront exécutées, gérées, dirigées et soutenues de façon plus efficace et plus rationnelle.

Indicateurs de succès

- Envoi de 90 % des communications adressées aux États Membres au sujet de leurs contributions aux opérations de maintien de la paix dans les 30 jours suivant la réception des instructions correspondantes.

- Réduction de l'arriéré accumulé dans la mise en recouvrement des contributions au financement des opérations de maintien de la paix grâce à l'établissement et à la traduction des documents concernant les quotes-parts.
- Placements sécurisés avec un rendement cumulatif égal ou supérieur au taux hors risque des titres d'État à 90 jours.
- Nombre de cas réglés dans les 30 jours suivant la réception de la recommandation de la Commission paritaire de recours et du Comité paritaire de discipline.
- Réduction de 20 % des frais de virement télégraphique à la MINUSIL, à la MONUC, à la MINURSO, à la MINUC, à la FINUL et à l'UNFICYP.

Produits

- Calcul des montants mis en recouvrement ou portés au crédit des États Membres au titre des opérations de maintien de la paix (55).
- Communications aux États Membres concernant les montants mis en recouvrement ou portés à leur crédit (10).
- Documents sur les quotes-parts aux opérations de maintien de la paix.
- Rappel annuel général aux États Membres qui ont des arriérés de contribution.
- Reçus pour les contributions versées par les États Membres au titre des opérations de maintien de la paix (2000).
- Notification annuelle aux États Membres qui risquent de tomber sous le coup de l'article 19.
- Transactions concernant les paiements communiquées aux missions, au personnel international de maintien de la paix, aux pays qui fournissent des contingents, aux États Membres et aux fournisseurs.
- Placements effectués au nom de tous les fonds destinés aux opérations de maintien de la paix.
- Avis sur les questions relatives à la trésorerie et au change devant être abordées dans les mémorandums d'accord des opérations de maintien de la paix.
- Actualisation des politiques et procédures relatives au transport et à l'entreposage des fonds à la MONUC, la MINUK, la MINUSIL, la MONUIK et la MONUG.
- Évaluation des opérations de trésorerie et des systèmes de paiement de 11 missions.
- Mise en oeuvre des nouveaux systèmes de paiement pour les missions et formation de deux à trois personnes par mission aux procédures et politiques de trésorerie à la MINUSIL, à la MONUC, à la MINURSO, à la MINUK, à la FINUL et à l'UNFICYP.

- Mise en oeuvre d'accords-cadres bancaires entre les missions et des institutions financières locales pour l'UNFICYP, la FINUL, la MONUIK et la MINUK.
- Décisions rendues au nom du Secrétaire général sur les recommandations faites par la Commission paritaire de recours, le Comité paritaire de discipline et suivi de l'application des jugements du Tribunal administratif des Nations Unies en ce qui concerne le personnel des missions.
- Application des décisions du Secrétaire général sur les recours et les affaires disciplinaires.
- Mise à jour des fichiers électroniques de la sélection des affaires portées devant le Tribunal administratif des Nations Unies.

Facteurs externes : La complexité des décisions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité et le moment où elles seront prises correspondront dans une large mesure à ce qu'ils sont actuellement. Des services bancaires, et des services de transport et d'entreposage de fonds dans les zones de déploiement des missions seront disponibles et de qualité adéquate.

b) Effectifs nécessaires

<i>Catégorie de personnel</i>	<i>2002/03</i>	<i>2003/04</i>	<i>Variation</i>
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur			
P-4	3	5	2
P-3	1	2	1
Total partiel	4	7	3
Agent des services généraux			
1re classe	–	–	–
Autres classes	5	6	1
Total partiel	5	6	1
Total	9	13	4

c) Ressources nécessaires

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Dépenses (2001/02) ^a (1)	Montants répartis (2002/03) (2)	Prévisions de dépenses (2003/04) (3)	Variation	
				Montant (4) = (3) - (2)	Pourcentage (5) = (4)/(2)
Postes	614,5	954,3	1 265,5	311,2	32,6
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	68,4	60,0	60,0	–	–
Consultants	24,9	–	–	–	–
Voyages	–	40,0	30,0	(10,0)	(25,0)
Fournitures, services et matériel divers	9,7	–	130,0	130,0	–
Total	717,4	1 054,3	1 485,5	431,2	40,9

^a Les dépenses pour les installations et infrastructures, les transmissions et l'informatique sont présentées dans la section 5 b) pour l'ensemble du Département de la gestion.

d) Analyse des ressources nécessaires⁴

Postes	Prévisions de dépenses	Variation	
		1 265,5	311,2

92. Un montant de 1 265 500 dollars est destiné à financer les salaires, les dépenses communes de personnel et les contributions du personnel pour neuf postes stables et quatre nouveaux postes.

93. L'augmentation par rapport aux montants approuvés pour l'exercice 2002/03 résulte de l'inclusion de quatre nouveaux postes et d'une modification des coûts salariaux standard.

Département de la gestion : Bureau du Secrétaire général adjoint

94. Un conseiller juridique (P-4) et un assistant (services généraux, autres classes) sont proposés pour conseiller le Secrétaire général adjoint à la gestion et liquider les arriérés qu'on continue d'enregistrer en ce qui concerne les décisions se rapportant aux recommandations formulées par la Commission paritaire de recours, le Comité paritaire de discipline et le Tribunal administratif des Nations Unies au sujet du personnel des missions, veiller à l'application des décisions du Secrétaire général sur les recours et les affaires disciplinaires et actualiser les fichiers électroniques de la sélection des affaires portées devant le Tribunal administratif. L'ajout de ces deux postes permettrait également d'éviter que le Tribunal administratif n'ait à verser des compensations financières en raison de retards enregistrés dans le traitement des affaires par l'Organisation.

Trésorerie

95. Ces deux postes ont été demandés pour appuyer les fonctions essentielles concernant les placements, les devises et le traitement des paiements, le contrôle des décaissements, la comptabilité et la réconciliation des comptes spéciaux des opérations de maintien de la paix.

96. Le nombre de transactions concernant les comptes spéciaux destinés aux opérations de maintien de la paix a augmenté de façon exponentielle et ces transactions ne peuvent plus être traitées efficacement à bref délai. La Trésorerie utilise un certain nombre de logiciels bancaires qui seront intégrés au SIG en vue d'un fonctionnement homogène. Un poste d'administrateur de base de données (P-4) est demandé pour gérer les diverses applications utilisées par la Trésorerie; le titulaire sera chargé d'assurer périodiquement l'entretien et la mise à niveau des interfaces entre la base de données des placements de la Trésorerie (OPICS) et le SIG et les institutions financières externes. Il est également nécessaire de tenir à jour et d'entretenir les autres logiciels de base de données qu'utilise la Trésorerie pour mener ses opérations. Sans cet appui additionnel, celle-ci pourrait faire face à des défaillances opérationnelles qui risquent en fin de compte d'entraîner des pertes financières.

97. Un comptable pour les questions de placement (P-3) est demandé pour suivre les transactions et procéder à des contrôles au niveau de la Trésorerie afin de s'assurer que la comptabilité, les placements et les transactions bancaires de tous les comptes spéciaux des opérations de maintien de la paix sont vérifiés et que les erreurs sont détectées immédiatement.

98. L'ajout de ces deux postes renforcera le contrôle des liquidités, réduira au maximum les pertes financières et renforcera davantage le fonctionnement de la Trésorerie en matière de gestion des liquidités et des placements.

	<i>Prévisions de dépenses</i>	<i>Variation</i>	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	60,0	-	-

99. Le montant de 60 000 dollars (inchangé) permet de recruter à la classe des agents des services généraux (autres classes) du personnel temporaire (autre que pour les réunions) qui est affecté au Service administratif pour l'administration du Statut et du Règlement du personnel (12 mois-personnes). Le Service administratif n'a actuellement pas de ressources financées sur le compte d'appui. Compte tenu du nombre de postes financés sur le compte d'appui au Département de la gestion, le personnel temporaire (autre que pour les réunions) est demandé pour gérer le volume de travail pendant les périodes de pointe et prévoir le remplacement des fonctionnaires en congé de maternité et en congé maladie.

	<i>Prévisions de dépenses</i>	<i>Variation</i>	
Voyages	30,0	(10,0)	(25,0 %)

100. Le montant de 30 000 dollars demandé se répartit comme suit :

<i>Type de formation</i>	<i>Montant estimatif total des coûts (dollars É.-U.)</i>	<i>Produits</i>
Mission : planification/évaluation/ consultation	10 000	Évaluation des opérations de trésorerie et systèmes de paiement
Voyages liés à la formation	20 000	Mise en oeuvre de nouveaux systèmes de paiement pour les missions et formation de 2 à 3 personnes par mission aux procédures et politiques de trésorerie à l'UNFICYP, à la FINUL, à la MONUIK et à la MINUK
Total	30 000	

	<i>Prévisions de dépenses</i>	<i>Variation</i>
Fournitures, services et matériel divers	130,0	130,0 –

101. Le montant de 130 000 dollars comprend les frais bancaires pour les opérations relatives au maintien de la paix (120 000 dollars) et les besoins de formation (10 000 dollars). Les frais bancaires, qui sont fondés sur les chiffres des exercices antérieurs étaient répartis précédemment entre les budgets des différentes opérations de maintien de la paix. Les besoins en matière de formation pour l'entretien et l'actualisation des compétences techniques et spécialisées du personnel dans les domaines des placements et de la gestion de la trésorerie sont présentés en détail ci-dessous.

<i>Type de formation</i>	<i>Nombre de participants prévu</i>	<i>Lieu prévu</i>	<i>Montant estimatif total des coûts (dollars É.-U.)</i>	<i>Réalisation escomptée</i>
Informatique	3	New York	4 500	Les opérations de maintien de la paix seront exécutées, gérées, dirigées et appuyées de façon plus efficace et plus rationnelle
Gestion des placements et gestion financière	2	New York	3 000	Idem
Informatique	2	New York	2 500	Idem
Total			10 000	

102. L'augmentation des ressources par rapport au montant approuvé pour l'exercice 2002/03 résulte principalement de l'imputation sur le budget du compte d'appui des frais bancaires relatifs aux opérations de maintien de la paix.

2. Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité⁸

a) Cadre axé sur les résultats

Réalisation escomptée 1

Le Secrétaire général, le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale, les autres organes intergouvernementaux et les pays qui fournissent des contingents seront mieux à même de prendre en toute connaissance de cause les décisions relatives au maintien de la paix.

Indicateurs de succès

- Réaction favorable du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et de l'Assemblée générale quant à la qualité des projets de budget et des rapports sur l'exécution du budget.
- Respect de toutes les échéances de la présentation des rapports au Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences : 31 mai pour les missions en cours; 28 février pour les missions dont le mandat est terminé, le compte d'appui et la Base de soutien logistique des Nations Unies.
- Opinion positive du Comité des commissaires aux comptes des Nations Unies sur les états financiers des opérations de maintien de la paix.
- Présentation de tous les états financiers au Comité des commissaires aux comptes dans les trois mois qui suivent la fin de l'exercice financier.

Produits

- 22 rapports sur l'exécution du budget et les prévisions budgétaires pour 11 missions en cours.
- 15 rapports sur l'exécution finale et la situation financière actualisée pour 15 missions liquidées ou dont le mandat est terminé.
- 11 rapports et notes sur les aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix.
- 3 états financiers consolidés et 35 états financiers individuels.
- 5 à 10 états financiers provisoires spéciaux pour des missions liquidées.

Réalisation escomptée 3

Les opérations de maintien de la paix seront exécutées, gérées, dirigées et appuyées de façon plus efficace et plus rationnelle.

Indicateurs de succès

- Règlement trimestriel de tous les paiements à effectuer aux pays qui fournissent des contingents, sur la base de la capacité respective de chaque mission à payer.

- Réaction positive des chefs des services administratifs quant aux services fournis.
- Traitement de 90 % des paiements du Siège au personnel international des missions dans les 30 jours ouvrables qui suivent la réception de tous les documents utiles.
- Traitement de 90 % des paiements des factures aux fournisseurs et des demandes de remboursement des frais de voyage pour le personnel dans les 30 jours ouvrables qui suivent la réception de tous les documents utiles.

Produits

- Situation de trésorerie et paiements effectués aux pays qui fournissent des contingents.
- Avis de paiement aux pays qui fournissent des contingents et des forces de police constituées.
- Formation à l'établissement des objectifs pour les opérations de maintien de la paix au cours des deux ateliers régionaux de 70 membres du personnel de mission comprenant des équipes de mission intégrées constituées de sept personnes au maximum par équipe, représentant le Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général, la Division de l'administration et le Siège.
- Formation de la totalité du personnel de maintien de la paix au Siège à la budgétisation axée sur les résultats pour le compte d'appui aux opérations de maintien de la paix.
- Présentation des allocations initiales de mission et de redéploiement sur une base continue.
- Présentation des autorisations des tableaux d'effectifs des missions.
- Mise à niveau de l'outil Web d'aide au contrôle des fonds des missions en y intégrant les normes d'évaluation de l'exécution des budgets et de l'occupation des postes.
- Directives aux missions sur les questions relatives à la budgétisation, au Règlement financier et aux règles de gestion financière, aux politiques comptables et aux assurances.
- Approbation des montants à régler aux États Membres, aux membres du personnel et aux fournisseurs.
- Négociation des contrats d'assurance de sept opérations de maintien de la paix.
- Traitement des demandes d'indemnisation complexes présentées aux compagnies d'assurance et au Comité consultatif pour les questions d'indemnité.

Facteurs externes : Les décisions du Conseil de sécurité faciliteront la budgétisation en temps voulu des opérations de maintien de la paix. Les États Membres, en particulier ceux qui versent les contributions les plus importantes, s'acquitteront rapidement de leur quote-part, et les compagnies d'assurance continueront de proposer des polices couvrant convenablement les opérations de maintien de la paix.

b) Effectifs nécessaires

<i>Catégorie de personnel</i>	<i>2002/03</i>	<i>2003/04</i>	<i>Variation</i>
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur			
D-2	1	1	–
D-1	1	1	–
P-5	4	4	–
P-4	13	14	1
P-3	11	10	(1)
P-2/P-1	1	1	–
Total partiel	31	31	–
Agents des services généraux			
1re classe	3	3	–
Autres classes	24	24	–
Total partiel	27	27	–
Total	58	58	–

c) Ressources nécessaires

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Dépenses (2001/02) (1)</i>	<i>Montants répartis (2002/03) (2)</i>	<i>Prévisions de dépenses (2003/04) (3)</i>	<i>Variation</i>	
				<i>Montant (4) = (3) - (2)</i>	<i>Pourcentage (5) = (4)/(2)</i>
Postes	5 337,9	6 580,3	6 916,6	336,3	5,1
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	375,5	150,0	310,0	160,0	106,7
Consultants	–	28,0	–	(28,0)	(100,0)
Voyages	50,4	220,0	460,0	240,0	109,1
Fournitures, services et matériel divers	–	45,0	95,0	50,0	111,1
Total	5 763,8	7 023,3	7 781,7	758,4	10,8

d) **Analyse des ressources nécessaires⁴**

	<i>Prévisions de dépenses</i>	<i>Variation</i>	
Postes	6 916,6	336,3	5,1 %

103. Un montant de 6 916 600 dollars permettra de couvrir les traitements, les dépenses communes de personnel et les contributions du personnel pour 57 postes stables et un poste reclassé, soit un total de 58 postes.

104. L'augmentation par rapport aux montants approuvés pour l'exercice 2002/03 résulte essentiellement d'une modification des coûts salariaux standard.

Division de la comptabilité

105. La taille et la complexité des missions de maintien de la paix dans la région Afrique nécessitent des activités de contrôle et un appui considérable. Par conséquent, il est proposé de reclasser à P-4 le poste de chef du Groupe des opérations de maintien de la paix en Afrique pour renforcer la supervision et la direction technique du Groupe, ce qui s'impose dans la mesure où trois des cinq plus grandes opérations de maintien de la paix en cours actuellement se situent dans la région. Cela assurera la parité avec les chefs de groupe pour les régions du Moyen-Orient et de l'Europe/Asie/Amériques, dont les postes sont de niveau P-4.

	<i>Prévisions de dépenses</i>	<i>Variation</i>	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	310,0	160,0	106,7 %

106. Le personnel temporaire est nécessaire pour continuer d'assurer convenablement le traitement des transactions de comptabilité et éviter qu'il n'y ait des arriérés dans la Section des comptes des opérations de maintien de la paix et dans le traitement des voyages et des achats. Par ailleurs, l'amélioration en matière de liquidation des missions achevées continue de faciliter les efforts pour clôturer les comptes, achever les démarches administratives, recouvrer les créances et régler les comptes créditeurs. Les ressources demandées permettront également de couvrir le remplacement du personnel en congé de maternité et congé de maladie de longue durée (300 000 dollars : Division de la comptabilité); et l'aide à la préparation de la documentation et l'organisation de deux ateliers sur le budget en 2004 qui porteront sur l'établissement des objectifs pour les missions de maintien de la paix (10 000 dollars : Division du financement des opérations de maintien de la paix).

107. L'augmentation de 160 000 dollars résulte essentiellement de l'amélioration des niveaux de service à la Section des comptes des opérations de maintien de la paix afin d'éviter d'accumuler du retard dans les travaux.

	<i>Prévisions de dépenses</i>	<i>Variation</i>	
Voyages	460,0	240,0	109,1 %

108. Le montant prévu de 460 000 dollars se répartit comme suit :

<i>Type de voyage</i>	<i>Montant estimatif total des coûts (en dollars É.-U.)</i>	<i>Produits</i>
Voyages pour assister, dans le cadre de la formation, à deux ateliers régionaux sur l'établissement des objectifs dans les budgets des missions de maintien de la paix pour 2004/05 (Division du financement des opérations de maintien de la paix)	380 000	Formation de 70 membres du personnel comprenant des équipes de mission intégrées constituées de sept personnes au maximum par équipe, représentant le Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général, le Département des affaires politiques, la Division de l'administration et le Siège
Visites annuelles dans les missions	60 000	Directives aux missions sur les questions de budgétisation (Division du financement des opérations de maintien de la paix)
Appui technique	20 000	Appui et orientation sur les questions de comptabilité (Division de la comptabilité)
Total	460 000	

109. L'augmentation de 240 000 dollars par rapport aux ressources approuvées pour l'exercice 2002/03 résulte essentiellement des ressources nécessaires pour deux ateliers visant à améliorer l'établissement des objectifs dans le budget des opérations de maintien de la paix pour l'exercice 2004/05 à la Division du financement des opérations de maintien de la paix.

	<i>Prévisions de dépenses</i>	<i>Variation</i>	
Fournitures, services et matériel divers	95,0	50,0	111,1 %

110. Un montant de 95 000 dollars est destiné à couvrir les frais de formation à la méthodologie de budgétisation et aux technologies de l'information pour la Division du financement des opérations de maintien de la paix (55 000 dollars) et les frais de formation dans le domaine des finances et des technologies de l'information (40 000 dollars) pour la Division de la comptabilité comme il est indiqué ci-dessous :

<i>Type de formation</i>	<i>Nombre de participants prévu</i>	<i>Lieu prévu</i>	<i>Montant estimatif total des coûts (dollars É.-U.)</i>	<i>Produits</i>
Méthodologie du budget : amélioration de l'application de la budgétisation axée sur les résultats dans le budget du compte d'appui 2004/05 pour le personnel de différents départements au Siège	100	New York	10 000	Formation à la budgétisation axée sur les résultats de 100 membres du personnel des opérations de maintien de la paix au Siège
Méthodologie du budget : formation spécialisée à la budgétisation axée sur les résultats, à la mesure et à l'analyse	6	New York	21 000	Amélioration de la qualité et de la présentation des budgets et des rapports sur l'exécution des

<i>Type de formation</i>	<i>Nombre de participants prévu</i>	<i>Lieu prévu</i>	<i>Montant estimatif total des coûts (dollars É.-U.)</i>	<i>Produits</i>
des résultats pour six membres du personnel de la Division du financement des opérations de maintien de la paix				budgets des opérations de maintien de la paix
Technologies de l'information : formation de six membres du personnel de la Division du financement des opérations de maintien de la paix à l'établissement de rapports sur l'information de gestion, à l'utilisation des bases de données et à la conception de sites Web	6	New York	24 000	Mise à niveau de l'outil Web d'aide au contrôle des fonds des missions en intégrant notamment les normes d'évaluation de l'exécution des budgets et de l'occupation des postes
Technologies de l'information	30		20 000	Suivi de l'évolution des progrès technologiques
Finances	30		20 000	Mise à niveau des compétences spécialisées
Total			95 000	

111. L'augmentation de 50 000 dollars tient à la nécessité d'actualiser le niveau des connaissances spécialisées et les compétences dans le domaine des technologies de l'information du personnel de la Division de la comptabilité et de la Division du financement des opérations de maintien de la paix, respectivement, de manière à améliorer la qualité de l'information disponible pour aider l'administration à prendre des décisions sur l'utilisation des ressources et les services fournis aux missions des opérations de maintien de la paix.

3. Bureau de la gestion des ressources humaines⁹

a) Cadre axé sur les résultats

Réalisation escomptée 3

Les opérations de maintien de la paix seront exécutées, gérées, dirigées et appuyées de façon plus efficace et plus rationnelle.

Indicateurs de succès

- Opinions favorables exprimées dans les sondages effectués auprès des missions sur la qualité des services fournis par le Bureau de la gestion des ressources humaines et l'efficacité du système de contrôle de l'exercice des pouvoirs délégués en matière de gestion du personnel.
- 100 % des demandes d'évacuation sanitaire et des demandes de classement médical pour un déploiement d'urgence présentées par les missions sont traitées le jour même.

Produits

- Assistance pour remplacer les membres du personnel civil international qui sont affectés à des missions.
- Sélection du chef de l'administration et de l'administrateur en chef du personnel civil des missions.
- Mise au point et application du système de contrôle de l'exercice des pouvoirs délégués en matière de gestion du personnel, y compris des visites sur les sites de 11 missions.
- Services de conseil et appui au Département des opérations de maintien de la paix sur les questions relatives à la gestion des ressources humaines des missions et à l'application des textes réglementaires connexes.
- Révision des taux de l'indemnité de subsistance (missions) pour huit missions de maintien de la paix.
- Révision ou établissement et publication des barèmes des traitements des agents locaux recrutés pour quatre missions.
- Actualisation des principes régissant l'octroi des indemnités pour tous les membres du personnel civil des missions.
- Traitement de demandes de révision de décisions administratives, d'affaires disciplinaires et de recours concernant le personnel civil des missions.
- Services de conseil et analyse des enseignements tirés de l'expérience en matière d'administration de la justice, à l'intention des missions.
- Conseils donnés aux fonctionnaires du Siège sur la préparation avant le départ en mission, y compris la participation à un stage de préparation aux missions, et comptes rendus recueillis après le retour.
- Directives et conseils aux bureaux hors siège sur la mise en place de services de préparation aux missions à l'intention des membres de leur personnel qui sont sélectionnés pour des missions.
- Services d'assistance aux familles des fonctionnaires du Siège qui sont en mission.
- Révision et diffusion de documents sur la préparation aux missions.
- Personnalisation des programmes d'aide à la planification des carrières qui sont actuellement centralisés pour les adapter aux besoins des fonctionnaires affectés à des missions sur le terrain.
- Conception et exécution de programmes de formation sur le suivi du comportement professionnel et le perfectionnement des compétences pour huit missions.

- Actualisation des directives sanitaires relatives à la protection des fonctionnaires contre les dangers qui menacent la santé, y compris les menaces nucléaires, biologiques et chimiques, pour l'ensemble du personnel des missions, y compris les composantes civiles et militaires.
- Réévaluation des installations médicales sur les sites de cinq missions.
- Évaluation de cinq centres régionaux d'évacuation médicale.
- Adaptation des directives et des procédures sanitaires spécifiques à usage interne et externe établies pour les médecins des organismes des Nations Unies et ceux des pays qui fournissent des contingents, dans 11 missions.
- Appui technique à la création de cinq nouveaux services médicaux destinés au personnel civil des Nations Unies.
- Approbation technique de 150 candidatures pour l'inscription au fichier des médecins des missions.
- Examen médical de 500 candidats pour une affectation à une mission.
- Vaccination de 1 700 fonctionnaires pour une affectation à une mission.
- Distribution de 2 000 trousseaux médicaux à l'usage des missions.
- Analyse des résultats de 6 000 examens médicaux subis par des membres du personnel des missions, des observateurs militaires et des policiers civils pour déterminer l'aptitude en vue du recrutement, de l'affectation à une mission ou d'un voyage.
- Certification des congés de maladie de 6 000 membres du personnel de missions et fonctionnaires du Département des opérations de maintien de la paix.
- Service de conseil aux missions sur les pensions d'invalidité.
- Services de conseil et assistance pour 600 évacuations/rapatriements sanitaires effectués par toutes les missions.
- Services de conseil à 80 membres du personnel civil, observateurs militaires et policiers civils sur les indemnités demandées par l'intermédiaire du Comité consultatif pour les demandes d'indemnité en cas de maladie, d'accident ou de décès.
- Services de conseil sur les demandes d'indemnité en cas de décès ou d'invalidité concernant 100 soldats, émanant de toutes les missions.
- Soins médicaux et consultations pour les fonctionnaires du Département des opérations de maintien de la paix en poste au Siège et des membres du personnel des missions en visite.

- Enrichissement de la base de données des services médicaux pour les programmes de promotion de la santé concernant 5 000 personnes affectées à des missions.

Facteurs externes : Les institutions nationales appuieront les efforts faits pour améliorer les conditions sanitaires locales dans les pays où des missions de maintien de la paix sont déployées. Il n'y aura pas d'escalade des hostilités dans ces pays et on n'assistera pas au retour d'épidémies ou à l'apparition de nouveaux risques sanitaires.

b) Effectifs nécessaires

<i>Catégorie de personnel</i>	<i>2002/03</i>	<i>2003/04</i>	<i>Variation</i>
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur			
P-5	2	2	–
P-4	8	8	–
P-3	–	2	2
Total partiel	10	12	2
Agents des services généraux			
1re classe	–	–	–
Autres classes	10	11	1
Total partiel	10	11	1
Total	20	23	3

c) Ressources nécessaires

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Dépenses (2001/02) (1)</i>	<i>Montants répartis (2002/03) (2)</i>	<i>Prévisions de dépenses (2003/04) (3)</i>	<i>Variation</i>	
				<i>Montant (4) = (3) - (2)</i>	<i>Pourcentage (5) = (4)/(2)</i>
Postes	1 420,8	2 328,9	2 584,0	254,1	10,9
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	129,2	240,0	272,0	32,0	13,4
Consultants	–	194,1	194,1	–	–
Voyages	45,2	275,0	161,0	(114,0)	(41,5)
Fournitures, services et matériel divers	–	100,0	100,0		
Total	1 595,2	3 139,0	3 311,1	172,1	5,5

d) **Analyse des ressources nécessaires⁴**

Postes	Prévisions de dépenses	Variation	
	2 584,0	254,1	10,9 %

112. Un montant de 2 584 000 dollars est demandé pour financer les traitements, les dépenses communes de personnel et les contributions du personnel afférents à 20 postes existants et à trois nouveaux postes.

113. L'augmentation enregistrée par rapport au montant approuvé pour 2002/03 est imputable essentiellement à une modification des coûts salariaux standard.

114. Trois postes supplémentaires [2 P-3 et 1 poste d'agent des services généraux (autres classes)] sont nécessaires pour recruter un psychologue et un secrétaire à la Division des services médicaux et un conseiller du personnel à la Division des services de spécialistes.

Division des services médicaux

115. Du fait que les problèmes de santé mentale signalés par les fonctionnaires qui rentrent de mission sont de plus en plus nombreux, il est nécessaire de recruter, au Siège, un psychologue (P-3) pour aider les médecins à évaluer l'état de santé mentale de certains fonctionnaires au retour d'une mission. Le psychologue sera également appelé à organiser des thérapies, à faciliter les aiguillages vers des spécialistes à l'extérieur et à suivre globalement les progrès accomplis par les patients afin d'assurer des conditions optimales pour un rétablissement rapide et complet. La création de cette fonction est une mesure préventive qui vise à intégrer des évaluations psychologiques dans la procédure de vérification de l'aptitude des fonctionnaires par le Service médical avant le déploiement.

116. Il est nécessaire de créer un poste de secrétaire [catégorie des services généraux (autres classes)] pour la rédaction du courrier concernant les évacuations/rapatriements sanitaires, les demandes d'indemnisation, les prestations d'invalidité et la vérification des factures médicales concernant des fonctionnaires en mission.

117. Avec ces ressources, l'Organisation pourra offrir des soins de santé mentale aux fonctionnaires qui rentrent de mission, atténuer les risques de baisse de productivité, prévenir l'absentéisme causé par des problèmes de santé et, en fin de compte, éviter les surcroûts de dépenses occasionnés par des traitements de longue durée lorsque le diagnostic n'a pas été établi rapidement.

Division des services de spécialistes

118. Il est proposé de créer un poste P-3 de conseiller du personnel au Bureau du Conseiller du personnel. Les fonctions afférentes à ce poste consisteront essentiellement à fournir un large éventail de services d'orientation et d'assistance aux fonctionnaires avant et après les missions dans le cadre d'une politique de promotion de la mobilité et d'aide à la planification des carrières; à offrir des conseils et une assistance aux familles des fonctionnaires en mission; à donner des avis et des indications aux cadres et aux conseillers du personnel sur le terrain sur la gestion de situations complexes concernant le personnel, par exemple les cas de

toxicomanie, de dépression, de maladies mentales et de harcèlement sexuel, de violence conjugale et d'exposition au VIH/sida; à participer à des interventions en équipe en cas de situation tragique ou de traumatisme; à établir et actualiser des documents pour appuyer les missions et pour les programmes d'orientation (préparation aux missions et réinsertion); et à diffuser des informations sur les politiques relatives à l'aide sociale au personnel et les ressources prévues correspondantes.

119. À l'heure actuelle, le Bureau du Conseiller du personnel ne dispose pas des ressources nécessaires pour se pencher systématiquement sur les besoins du personnel qui est affecté d'une mission à un autre lieu d'affectation, ce qui entraîne des problèmes d'ajustement et de réintégration, une baisse de la productivité, une augmentation des frais médicaux, un absentéisme accru et une baisse du moral du personnel. Le poste proposé permettrait de renforcer les capacités du Bureau du Conseiller du personnel pour fournir une assistance aux fonctionnaires qui ont besoin de le consulter à propos d'une mission et faire face à l'accroissement de la demande de services de conseil émanant de ces fonctionnaires.

120. Les fonctions susmentionnées se distinguent nettement de celles qui incombent au Coordonnateur des Nations Unies pour les questions de sécurité et aux fonctionnaires du Département des opérations de maintien de la paix chargés des services sociaux à l'intention du personnel des missions, mais elles les complètent. Le Coordonnateur assure uniquement la prise en charge du personnel de terrain, en intervenant lorsque de graves incidents se produisent et en mettant l'accent sur la gestion du stress et le soutien psychologique aux personnes traumatisées. Les conseillers du Département des opérations de maintien de la paix fournissent des services sur place au personnel des missions hors Siège. Le titulaire du poste que l'on propose de créer au Bureau de la gestion des ressources humaines assurera une continuité dans les services d'assistance aux fonctionnaires qui font l'objet de mutations entre des affectations à des missions de maintien de la paix et le Siège. Il sera notamment chargé de donner des conseils sur l'assurance maladie et l'assurance-vie, la rédaction de testaments, les formalités concernant les visas, les dispositions financières et la scolarité. Parallèlement à cette assistance individuelle, il organisera également des réunions d'information et des séances d'analyse structurées pour maximiser la capacité d'adaptation et de résistance des fonctionnaires pendant leur affectation à une mission. Les conjoints et les enfants qui restent au Siège bénéficieront également d'une assistance en cas d'urgence au sein de la famille.

121. Il est prévu d'organiser des séances de bilan et de fournir une assistance après le retour au Siège pour faciliter et accélérer la réinsertion dans le contexte social et professionnel.

	<i>Prévision de dépenses</i>	<i>Variation</i>	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	272,0	32,0	13,4 %

122. Un montant de 272 000 dollars est requis pour le recrutement d'agents temporaires qui aideront à évaluer les besoins de perfectionnement et de formation du personnel des missions à la Division des services de spécialistes (132 000 dollars); à assurer le traitement des certificats d'arrêt de travail présentés par le

personnel des missions en temps voulu à la Division des services médicaux (30 000 dollars); et à assurer la fourniture des services administratifs nécessaires pour le recrutement, le remplacement ou le renouvellement d'engagement de membres du personnel militaire et de la police civile au Département des opérations de maintien de la paix par la Division des services opérationnels, la charge de travail afférente à ces personnels étant particulièrement intensive en raison de la fréquence des mutations (110 000 dollars).

123. L'augmentation de 32 000 dollars par rapport au montant approuvé pour l'exercice 2002/03 est imputable à une modification des coûts salariaux standard qui ont été utilisés pour calculer les prévisions de dépenses correspondant à 12 mois de travail d'un administrateur P-4 à la Division des services de spécialistes.

	<i>Prévisions de dépenses</i>	<i>Variation</i>	
Consultants	194,1	-	-

124. Le montant de 194 100 dollars est reconduit et la composition des dépenses est indiquée ci-dessous.

<i>Domaines de spécialisation</i>	<i>Montant estimatif total des coûts (dollars É.-U.)</i>	<i>Produits</i>
Établissement de profils d'emploi types, conception organisationnelle et autres questions relatives au classement des emplois	36 000	Services de conseil et appui au Département des opérations de maintien de la paix pour la gestion des ressources humaines
Évaluation du comportement professionnel	112 800	Conception et exécution de programmes de formation sur l'évaluation du comportement professionnel dans 8 missions
Administration de la justice et prévention des recours	38 300	Services de conseil et analyse des enseignements tirés de l'expérience en matière d'administration de la justice, à l'intention des missions
Révision, composition et édition d'une brochure sur la préparation aux missions	7 000	Conseils au personnel sur la préparation aux missions avant le départ et comptes rendus recueillis après le retour
Total	194 100	

	<i>Prévisions de dépenses</i>	<i>Variation</i>	
Voyages	161,0	(114,0)	(41,5 %)

125. Un montant de 161 000 dollars est demandé pour financer les voyages indiqués ci-après.

<i>Type de voyage</i>	<i>Montant estimatif total des coûts (dollars É.-U.)</i>	<i>Produits</i>
Visites de contrôle de la gestion des ressources humaines dans 11 missions hors Siège (Division des services opérationnels)	50 000	Mise au point et application du système de contrôle de l'exercice des pouvoirs délégués en matière de gestion du personnel
Voyages liés à la gestion de la rémunération – études sur l'indemnité de subsistance (missions) (Division des services de spécialistes)	26 000	Fixation de taux adéquats en temps voulu pour l'indemnité de subsistance dans 8 missions, (assurant une bonne prise en compte des dépenses du personnel)
Voyages liés à la gestion de la rémunération – enquêtes sur les conditions d'emploi (Division des services de spécialistes)	40 000	Établissement de barèmes des traitements adéquats en temps voulu, reflétant les conditions d'emploi les plus favorables en vigueur au lieu d'affectation, pour 4 missions
Voyages liés à la valorisation des ressources humaines (Division des services de spécialistes)	15 000	Personnalisation des programmes d'aide à la planification d'organisation des carrières pour les adapter aux besoins des missions et exécution de ces programmes
Évaluation des installations médicales et des conditions sanitaires dans 4 missions de maintien de la paix (Division des services médicaux)	30 000	Actualisation des directives sanitaires pour les missions
Total	161 000	

126. La réduction de 114 000 dollars est due principalement à l'achèvement prévu de l'exécution des produits inscrits au programme de travail pour 2002/03.

	<i>Prévisions de dépenses</i>	<i>Variation</i>	
Services, fournitures et matériel divers	100,0	–	–

127. Il est proposé d'allouer à la Division des services médicaux un montant identique, soit 100 000 dollars, pour l'achat de vaccins, de troussees médicales et de matériel de formation sanitaire destiné aux membres du personnel affectés à une mission.

4. Bureau des services centraux d'appui

a) Cadre axé sur les résultats

Réalisation escomptée 2

Les opérations de maintien de la paix établies par le Conseil de sécurité seront plus rapidement planifiées, déployées et lancées.

Indicateurs de succès

- L'ensemble des réserves de déploiement stratégique fournies sont acceptées par la Base de soutien logistique des Nations Unies.

Produits

- Attribution des marchés, émission des bons de commande et négociation des contrats-cadres pour les lots constituant les réserves de déploiement stratégique.

Réalisation escomptée 3

Les opérations de maintien de la paix seront exécutées, gérées, dirigées et appuyées de façon plus efficace et plus rationnelle.

Indicateurs de succès

- Une enquête effectuée auprès des missions montre que l'appui fourni par le Bureau des services centraux d'appui donne de plus en plus satisfaction.
- Des systèmes essentiels existent à 99 %.
- Le nombre de jours nécessaires pour traiter les demandes de fournitures de biens ou de services présentées dans les règles est réduit de 10 %.

Produits

- Attribution des marchés, émission des bons de commande et constitution d'un lot d'achat pour 11 missions.
- Réalisation d'études techniques et élaboration des spécifications du système commun de gestion des achats.
- Fourniture à 11 missions de conseils techniques concernant la passation des marchés.
- Évaluations de la gestion des achats pour la MONUC, la MINUEE, la MINUSIL, la MONUG, la FINUL, la FNUOD, l'UNFICYP et la MINUK.
- Formation du personnel de la MONUC, de la MINUSIL, de la MINUEE, de la FINUL et de la FNUOD à la passation des marchés.
- Appui au système de liaison par satellite et aux voies de transmissions connexes, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

- Appui technique pour les liaisons entre l’Intranet et le SIG; plan de raccordement de toutes les missions.
- Maintenance d’installations de cryptage pour le Siège et les missions
- Évaluation et formation des responsables de la sécurité et de la sûreté des missions (MANUTO, MINUK, MINUSIL et MONUG) à divers aspects de leurs fonctions : réglementation des armes à feu, gestion des prises d’otages, détection de bombes, protection des dignitaires et protection rapprochée, procédures d’enquête, gestion des matières dangereuses et des risques d’incendie, techniques défensives, tâches générales des services de sécurité, protocoles et procédures, premiers secours et utilisation d’aérosols de gaz poivre
- Formation de 15 superviseurs et cadres des missions chargés de la sécurité et de la sûreté (gestion des incidents, planification opérationnelle, relations interpersonnelles, évaluation des risques et enquêtes sur les mesures de protection physique)
- Négociation de tarifs préférentiels pour les voyages de groupes comprenant jusqu’à 20 membres du personnel des opérations de maintien de la paix
- Vérification de 5 000 autorisations de voyage
- Émission de 5 500 documents de voyage de l’ONU et de visas
- Règlement des formalités relatives à 4 500 expéditions
- Réception et livraison de 7 000 lots de biens, fournitures et colis
- Expédition de fournitures de bureau à trois missions
- Vérification et traitement spécial au Siège du courrier et de la valise diplomatique reçus ou expédiés au titre du Département des opérations de maintien de la paix
- Service ordinaire ou spécial de levée et d’acheminement du courrier interne en provenance et à destination des bureaux du Département des opérations de maintien de la paix installés au Secrétariat et dans quatre bâtiments extérieurs
- Amélioration de la gestion des dossiers à la MINUSIL et à la MANUTO en ce qui concerne les systèmes de classement des dossiers et les délais de conservation
- Transfert des archives de toutes les missions au Siège (dossiers de 1948 à ce jour)
- Nombre de jours nécessaires pour traiter les demandes de fourniture de biens et de services présentées dans les règles réduit de 10 %
- Systèmes essentiels mis en place à 99 %

Facteurs externes : Les fournisseurs de biens et de services respecteront les conditions des marchés passés avec les missions. Les services de messagerie tiendront les délais de livraison. Les prestataires de services informatiques respecteront les conditions des marchés passés avec les missions. Les conditions du marché permettront de continuer à négocier des tarifs préférentiels avec les compagnies aériennes et les sociétés de transport maritime.

b) Ressources humaines nécessaires

<i>Catégorie de personnel</i>	<i>2002/03</i>	<i>2003/04</i>	<i>Variation</i>
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur			
P-5	1	2	1
P-4	8	7	(1)
P-3	9	9	–
P-2/P-1	3	3	–
Total partiel	21	21	–
Agents des services généraux			
1re classe	5	5	–
Autres classes	16	16	–
Service de sécurité	3	3	–
Total partiel	24	24	–
Total	45	45	–

c) Ressources financières nécessaires

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Dépenses (2001/02) (1)</i>	<i>Montant réparti (2002/03) (2)</i>	<i>Prévisions de dépenses (2003/04) (3)</i>	<i>Variation</i>	
				<i>Montant (4) = (3) - (2)</i>	<i>Pourcentage (5) = (4)/(2)</i>
Postes	3 215,0	4 655,9	4 880,4	224,5	4,8
Consultants	143,6	–	8,0	8,0	–
Voyages	0,2	45,0	250,0	205,0	455,6
Fournitures, services et matériel divers	–	20,0	484,0	464,0	2 320,0
Total	3 358,8	4 720,9	5 622,4	901,5	19,1

d) **Analyse des ressources nécessaires⁴**

Postes	<i>Prévisions de dépenses</i>	<i>Variation</i>	
	4 880,4	224,5	4,8 %

128. Le montant de 4 880 400 dollars permettra de couvrir les traitements, les dépenses communes de personnel et les contributions du personnel pour 44 postes et le reclassement du poste de chef de la Section de la logistique et des transports de P-4 à P-5, soit un total de 45 postes.

129. L'augmentation par rapport au montant approuvé pour l'exercice 2002/03 tient au changement des coûts salariaux standard.

Division des achats

130. La Section de la logistique et des transports est chargée du transport aérien (y compris les arrangements contractuels pour la gestion des aéroports et les opérations connexes), du transport de surface et des expéditions. Jusqu'en 2000, ces fonctions étaient dévolues à la section chargée des achats destinés aux missions et projets. Toutefois du fait de la forte augmentation de la demande de services d'achats due au nombre croissant des missions de maintien de la paix, il n'était plus possible, face au volume et à la complexité des ressources nécessaires, de maintenir cet arrangement tout en assurant un service efficace et crédible et le contrôle voulu. Pour remédier à cette situation, la Division des achats a regroupé et centralisé les besoins de l'Organisation en matière de logistique et de transport au sein d'une cellule unique, la Section des achats. Cette restructuration a permis à la Division de continuer à appuyer ces activités avec les effectifs limités (administrateurs et personnel d'appui) dont elle dispose.

131. Étant donné le rôle crucial joué par la Section de la logistique et des transports dans la passation de marchés de transport aérien et l'importance de cette fonction, un personnel de supervision et de gestion suffisant est indispensable pour fournir les services d'achats voulus. Le volume de travail actuel et les responsabilités afférentes prennent de l'ampleur car il faudra continuer, à brève échéance, à assurer en temps voulu le transport du personnel, des biens et du matériel de l'Organisation dans le contexte d'un marché international instable.

Consultants	<i>Prévisions de dépenses</i>	<i>Variation</i>	
	8,0	8,0	–

132. Un montant de 8 000 dollars est prévu pour le stage de formation de formateurs en matière de protection des dignitaires et d'intervention en cas de crise ou d'urgence au titre du Service de la sécurité et de la sûreté. Ce poste de dépenses n'était pas prévu dans le budget de l'exercice 2002/03.

Voyages	<i>Prévisions de dépenses</i>	<i>Variation</i>	
	250,0	205,0	455,6 %

133. Un montant de 250 000 dollars est demandé au titre des voyages comme suit :

<i>Type de voyage</i>	<i>Prévisions de dépenses (dollars É.U.)</i>	<i>Produits</i>
Quatre ateliers de formation sur le terrain (Division des achats)	80 000	Formation du personnel de la MONUC, de la MINUSIL, de la MINUEE, de la FINUL et de la FNUOD à la passation de marchés
Évaluation de la gestion (Division des achats)	120 000	Évaluations de la gestion pour la MONUC, la MINUSIL, la MINUEE, la MONUG, la FINUL, la FNUOD, l'UNFICYP et la MINUK
Évaluation de la liaison Intranet (Division des services informatiques)	30 000	Appui technique pour la liaison entre l'Intranet et le SIG; plan de raccordement de toutes les missions
Planification, évaluation et consultation des missions (Section de la gestion des archives et des dossiers)	20 000	Amélioration de la gestion des dossiers à la MINUSIL et à la MANUTO
Total	250 000	

134. L'augmentation de 205 000 dollars par rapport aux ressources approuvées pour l'exercice 2002/03 tient essentiellement à l'application du programme de formation sur le terrain et aux missions d'évaluation de la gestion effectuées par la Division des achats.

135. La responsabilité de la formation du personnel chargé des achats sur le terrain incombe désormais à la Division des achats. Par ailleurs, des évaluations de la gestion des procédures et pratiques en matière d'achats dans les missions seront effectuées afin de déterminer les arrangements les plus efficaces et les plus économiques.

136. Le montant prévu (20 000 dollars) au titre de la Section de la gestion des archives et des dossiers permettra d'améliorer le classement des dossiers à la MINUSIL et à la MANUTO, outre des activités identiques prévues à la FNUOD et à la MONUC, qui devraient être menées à terme pendant l'exercice 2002/03.

	<i>Prévisions de dépenses</i>	<i>Variation</i>	
Fournitures, services et matériels divers	484,0	464,0	2 320 %

137. Un montant de 484 000 dollars est prévu comme suit :

<i>Type de voyage</i>	<i>Nombre de participants prévu</i>	<i>Prévisions de dépenses (dollars É.U.)</i>	<i>Réalisation escomptée/ Produits</i>
Atelier sur les derniers développements en matière de conception Intranet	1	4 000	Appui technique pour les liaisons entre l’Intranet et le SIG; plan de raccordement de toutes les missions
Formation de cinq agents des services généraux au fonctionnement et à l’entretien de la configuration du matériel utilisé par la Division des services informatiques pour le réseau local et le réseau étendu	5	16 000	Idem
Programme de formation à la passation de marchés		464 000	Opérations de maintien de la paix exécutées, gérées, dirigées et appuyées de façon plus efficace et plus rationnelle
Total		484 000	

138. Il convient d’accroître le professionnalisme et les compétences du personnel en matière d’achats. C’est ainsi qu’un programme de formation à la passation des marchés est en voie d’élaboration pour tous les organismes du système des Nations Unies et les missions de maintien de la paix. Il s’agira de dispenser une formation au moyen d’ateliers, de l’apprentissage à distance par Internet et de CD-ROM et de délivrer aux participants un certificat d’aptitude professionnelle leur conférant la qualité de fonctionnaire chargé des achats de l’ONU. On estime qu’à la fin du projet, environ 200 fonctionnaires auront satisfait aux critères retenus pour la certification professionnelle. Ce projet offrira la possibilité et une incitation pour certifier 90 % du personnel des achats à l’échelle du système d’ici à 2006. Le montant de 464 000 dollars permettra d’élaborer le programme de formation à la passation des marchés, compte tenu de la proportion du personnel de maintien de la paix s’occupant des achats et de l’importance du volume et de la valeur des achats pour les missions de maintien de la paix.

139. L’augmentation par rapport au montant approuvé pour l’exercice 2002/03 tient aux dépenses prévues au titre de l’élaboration du programme de formation à la Division des achats.

5. Ressources nécessaires au Département de la gestion (récapitulatif)

a) Ressources humaines nécessaires

<i>Catégorie de personnel</i>	<i>2002/03</i>	<i>2003/04</i>	<i>Variation</i>
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur			
D-2	1	1	–
D-1	1	1	–
P-5	7	8	1
P-4	32	34	2
P-3	21	23	2
P-2/P-1	4	4	–
Total partiel	66	71	5
Agents des services généraux			
1re classe	8	8	–
Autres classes	55	57	2
Service de sécurité	3	3	–
Total partiel	66	68	2
Total	132	139	7

b) Ressources financières nécessaires

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Dépenses (2001/02) (1)</i>	<i>Montant réparti (2002/03) (2)</i>	<i>Prévisions de dépenses (2003/04) (3)</i>	<i>Variation</i>	
				<i>Montant (4) = (3) - (2)</i>	<i>Pourcentage (5) = (4) / (2)</i>
Postes	10 588,2	14 520,4	15 646,5	1 126,1	7,8
Personnel temporaire	573,1	450,0	642,1	192,1	42,7
Consultants	168,5	222,1	202,1	(20,0)	(9,0)
Voyages	95,8	580,0	901,0	321,0	55,3
Installations et infrastructures ^a	8 838,2	6 043,4	6 973,5	930,1	15,4
Transmissions	75,1	249,4	219,6	(29,8)	(11,9)
Informatique	4,0	552,4	820,7	268,3	48,6
Fournitures, services et matériel divers	9,7	165,0	809,0	644,0	390,3
Total	20 352,6	22 782,7	26 214,5	3 431,9	15,1

^a Comprend les frais de location pour tous les bureaux.

c) **Service administratif : dépenses centralisées**

	<i>Prévisions de dépenses</i>	<i>Variation</i>	
Installations et infrastructures	6 973,5	930,1	15,4 %

140. Le montant de 6 973 500 dollars couvrira les dépenses suivantes : location de locaux et hébergement pour tous les départements au titre du compte d'appui (6 547 000 dollars), location de matériel de bureau (13 900 dollars), fournitures de bureau (13 900 dollars) et mobilier (33 700 dollars) pour tous les bureaux du Département de la gestion; et amélioration du raccordement au réseau entre le Secrétariat de l'ONU, le bâtiment de l'UNITAR et Nigeria House.

141. Le raccordement de ces bâtiments a sans cesse été jugé insuffisant pour satisfaire les exigences du réseau et pas assez étoffé pour permettre la poursuite des activités. Si la liaison actuelle était endommagée et/ou en panne, le personnel des deux autres bâtiments ne serait plus relié directement aux bâtiments du Secrétariat et vice versa.

142. L'augmentation par rapport au montant approuvé pour l'exercice 2002/03 s'explique essentiellement par la mise à niveau de la liaison dans le bâtiment de l'UNITAR et Nigeria House et aux nouveaux postes nécessaires.

	<i>Prévisions de dépenses</i>	<i>Variation</i>	
Transmissions	219,6	(29,8)	(11,9 %)

143. Des ressources sont prévues pour les communications par réseau commercial (218 200 dollars), au vu des dépenses antérieures, et pour le matériel de transmissions (1 400 dollars) pour les nouveaux postes.

	<i>Prévisions de dépenses</i>	<i>Variation</i>	
Informatique	820,7	268,3	48,6 %

144. Le montant de 820 700 dollars est prévu pour l'entretien du matériel informatique sur la base des coûts standard (305 800 dollars), le logiciel pour les placements bancaires et les services bancaires pour la trésorerie (288 800 dollars) et le matériel comme suit :

a) Remplacement de trois ordinateurs de bureau et de trois imprimantes au Service des contributions et acquisition d'un ordinateur et d'une imprimante pour chacun des nouveaux postes au Bureau du Secrétaire général adjoint et à la Trésorerie (17 500 dollars);

b) Remplacement de 35 ordinateurs de bureau et de 35 imprimantes et mise à niveau d'une imprimante qui ont dépassé leur durée de vie utile et remplacement d'un scanner et d'un télécopieur à la Division du financement des opérations de maintien de la paix (90 300 dollars);

c) Achat de trois ordinateurs de bureau et de trois imprimantes pour les trois nouveaux postes au Bureau de la gestion des ressources humaines (7 500 dollars);

d) Renforcement des systèmes actuels de collecte des données et de gestion des résultats des missions de maintien de la paix aux fins de l'établissement de rapports internes et externes à l'intention des organes délibérants, à la Division du financement des opérations de maintien de la paix (20 000 dollars);

e) Remplacement de 36 imprimantes de bureau, augmentation de la capacité du disque dur du serveur, acquisition de quatre routeurs numériques pour les transmissions avec le serveur Lotus Notes utilisé par le Département des opérations de maintien de la paix; et achat d'un serveur Lotus Notes pour les transmissions avec le programme d'achats Mercury utilisé par les missions sur le terrain et d'autres applications Lotus Notes, d'un système de classement électronique des bons de commande et contrats en vue de faciliter l'échange de données avec les missions sur le terrain, de quatre imprimantes de réseau et trois ordinateurs de bureau qu'utiliseront les fonctionnaires pour des missions de gestion et les activités de formation sur le terrain au titre de la Division des achats (90 800 dollars).

145. L'augmentation de 268 300 dollars s'explique essentiellement par le remplacement du matériel informatique à la Division du financement des opérations de maintien de la paix et à la Division des achats et par l'application des coûts standard à l'entretien du matériel informatique.

G. Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les questions de sécurité

a) Cadre axé sur les résultats

Réalisation escomptée 1

Le Secrétaire général, le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale, les autres organes intergouvernementaux et les pays qui fournissent des contingents seront mieux à même de prendre en toute connaissance de cause les décisions relatives au maintien de la paix.

Indicateurs de succès

- Réaction positive des organes délibérants ayant reçu des conseils ou des rapports du Bureau.

Produits

- Service d'information aux organes délibérants sur la sécurité du personnel civil des missions.
- Suite donnée à la demande formulée par l'Assemblée générale, dans sa résolution 56/255, d'évaluer les liens et l'interaction entre le Département des opérations de maintien de la paix et le Bureau des Nations Unies pour les questions de sécurité.

Réalisation escomptée 3

Les opérations de maintien de la paix seront exécutées, gérées, dirigées et appuyées de façon plus efficace et plus rationnelle.

Indicateurs de succès

- Nombre de membres du personnel civil des missions de maintien de la paix tués ou blessés ou victimes d'actes de malveillance ou d'accidents ramené de quatre à zéro
- Recommandations relatives à la sécurité adoptées par les missions
- Déploiement des équipes d'intervention d'urgence dans un délai de huit heures au départ du Siège

Produits

- Visites et rapports annuels d'évaluation de l'application des règles de sécurité par la MONUC, la MINUSIL, la MINURSO, la MINUK et la MONUG
- Ateliers annuels de formation des formateurs à l'intention des agents de sécurité à la MINUEE, à la FNUOD, à la MONUIK, à la FINUL et à l'UNFICYP
- Ateliers annuels de formation des cadres supérieurs des missions aux règles de sécurité
- Système d'indicateurs du niveau de sécurité atteint dans les opérations de maintien de la paix
- Manuel et programme de formation à la sécurité
- Contrôles préalables à l'engagement d'agents de sécurité
- Mise en place d'une équipe d'intervention d'urgence comprenant un fonctionnaire chargé de la coordination des questions de sécurité et un psychologue spécialiste du stress pour déploiement rapide à tout moment
- Instructions permanentes et ateliers sur la maîtrise du stress
- Enquête psychosociologique sur les besoins du personnel des missions de maintien de la paix

Facteurs externes : Les participants aux opérations de maintien de la paix accepteront de collaborer pleinement aux initiatives concernant la sécurité.

b) Effectifs nécessaires

<i>Catégorie de personnel</i>	<i>2002/03</i>	<i>2003/04</i>	<i>Variation</i>
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur			
P-5	1	1	–
P-4	4	4	–
Total partiel	5	5	–

<i>Catégorie de personnel</i>	<i>2002/03</i>	<i>2003/04</i>	<i>Variation</i>
Agents des services généraux			
1re classe	–	–	–
Autres classes	2	2	–
Total partiel	2	2	–
Total	7	7	–

c) Ressources nécessaires

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Dépenses (2001/02) (1)</i>	<i>Montants répartis (2002/03) (2)</i>	<i>Prévisions de dépenses (2003/04) (3)</i>	<i>Variation</i>	
				<i>Montant (4) = (3) - (2)</i>	<i>Pourcentage (5) = (4)/(2)</i>
Postes	441,7	920,8	980,0	59,2	6,4
Voyages	10,9	75,0	168,0	93,0	124,0
Installations et infrastructures	0,1	42,6	1,4	(41,2)	(96,7)
Transmissions	–	35,0	15,7	(19,3)	(55,1)
Informatique	–	14,7	15,4	0,7	4,8
Fournitures, services et matériel divers	–	6,5	–	(6,5)	(100,0)
Total	452,7	1 094,6	1 180,5	85,9	7,9

d) Analyse des ressources nécessaires⁴

	<i>Prévisions de dépenses</i>	<i>Variation</i>	
Postes	980,0	59,2	6,4 %

146. Le montant de 980 000 dollars permettra de couvrir les traitements, les dépenses communes de personnel et les contributions du personnel pour un total de sept postes. L'augmentation de 59 200 dollars par rapport au montant approuvé pour l'exercice 2002/03 s'explique par une évolution des coûts salariaux standard.

	<i>Prévisions de dépenses</i>	<i>Variation</i>	
Voyages	168,0	93,0	124,0 %

147. Le montant de 168 000 dollars prévu se répartit comme suit :

<i>Type de voyage</i>	<i>Prévisions de dépenses (dollars É.-U.)</i>	<i>Produits</i>
Visites d'évaluation de l'application des règles de sécurité dans cinq missions	84 000	Rapports et visites d'évaluation de l'application des règles de sécurité à la MONUC, à la MINUSIL, à la MINURSO, à la MINUK et à la MONUG
Ateliers de formation des formateurs à l'intention des agents de sécurité	84 000	Ateliers de formation des formateurs aux règles de sécurité à la MINUEE, à la FNUOD, à la MONUK, à la FINUL et à l'UNFICYP
Total	168 000	

148. L'augmentation de 93 000 dollars par rapport au montant approuvé pour l'exercice 2002/03 s'explique par l'organisation d'ateliers de formation dans cinq missions de maintien de la paix.

	<i>Prévisions de dépenses</i>	<i>Variation</i>	
Installations et infrastructures	1,4	(41,2)	(96,7 %)

149. Le montant prévu (1 400 dollars) couvrira les fournitures de bureau (700 dollars) et la location du matériel de bureau (700 dollars). La réduction de 41 200 dollars s'explique par l'application des coûts standard.

	<i>Prévisions de dépenses</i>	<i>Variation</i>	
Transmissions	15,7	(19,3)	(55,1 %)

150. Un montant de 15 700 dollars est prévu pour les communications par réseau commercial, compte tenu des dépenses antérieures.

	<i>Prévisions de dépenses</i>	<i>Variation</i>	
Informatique	15,4	0,7	4,8 %

151. Un montant de 15 400 dollars est prévu pour l'entretien du matériel informatique, sur la base des coûts standard.

III. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

152. L'Assemblée générale est appelée à prendre les décisions suivantes :

a) Approuver, au titre du compte d'appui, le montant estimatif de 115 863 100 dollars pour l'exercice allant du 1er juillet 2003 au 30 juin 2004;

b) Porter au crédit du compte d'appui les recettes diverses, d'un montant de 3 126 000 dollars, provenant de l'exercice allant du 1er juillet 2001 au 30 juin 2002, pour financer les dépenses prévues au cours de l'exercice allant du 1er juillet 2003 au 30 juin 2004;

c) Répartir le montant de 112 737 100 dollars entre les budgets des différentes opérations de maintien de la paix en cours pour financer les dépenses imputées sur le compte d'appui pour l'exercice allant du 1er juillet 2003 au 30 juin 2004.

Notes

¹ Les mesures en question sont exposées dans les rapports du Secrétaire général sur la mise en oeuvre du rapport du Groupe d'étude sur les opérations de paix de l'Organisation des Nations Unies (A/55/502), sur les ressources nécessaires à la mise en oeuvre du rapport du Groupe d'étude (A/55/507 et Add.1), sur la mise en oeuvre des recommandations du Comité spécial des opérations de maintien de la paix et du Groupe d'étude sur les opérations de paix de l'Organisation des Nations Unies (A/55/977) et sur les incidences sur le budget-programme (A/C.5/55/46 et Corr.1 et Add.1). Le Secrétaire général s'est fondé sur les recommandations du Groupe d'étude sur les opérations de paix de l'Organisation des Nations Unies (A/55/305-S/2000/809) et sur le rapport du Comité spécial des opérations de maintien de la paix sur l'étude d'ensemble de toute la question des opérations de maintien de la paix sous tous leurs aspects (A/55/1024 et Corr.1), tels qu'approuvés par l'Assemblée générale dans ses résolutions 55/238 du 23 décembre 2000, 55/271 du 14 juin 2001 et 56/241 du 24 décembre 2001.

² À la demande du Service soumettant, les cadres axés sur les résultats sont publiés sans être soumis au contrôle rédactionnel.

³ À savoir les proches collaborateurs du Secrétaire général adjoint, le Groupe des pratiques optimales en matière de maintien de la paix et le Service administratif.

⁴ Les prévisions de dépenses et le montant des variations sont exprimés en milliers de dollars des États-Unis.

⁵ Bureau du Sous-Secrétaire général, Division Afrique, Division Asie et Moyen-Orient, Division Europe et Amérique latine et Centre de situation.

⁶ À savoir le Bureau du Sous-Secrétaire général, la Division de l'appui administratif et la Division du soutien logistique.

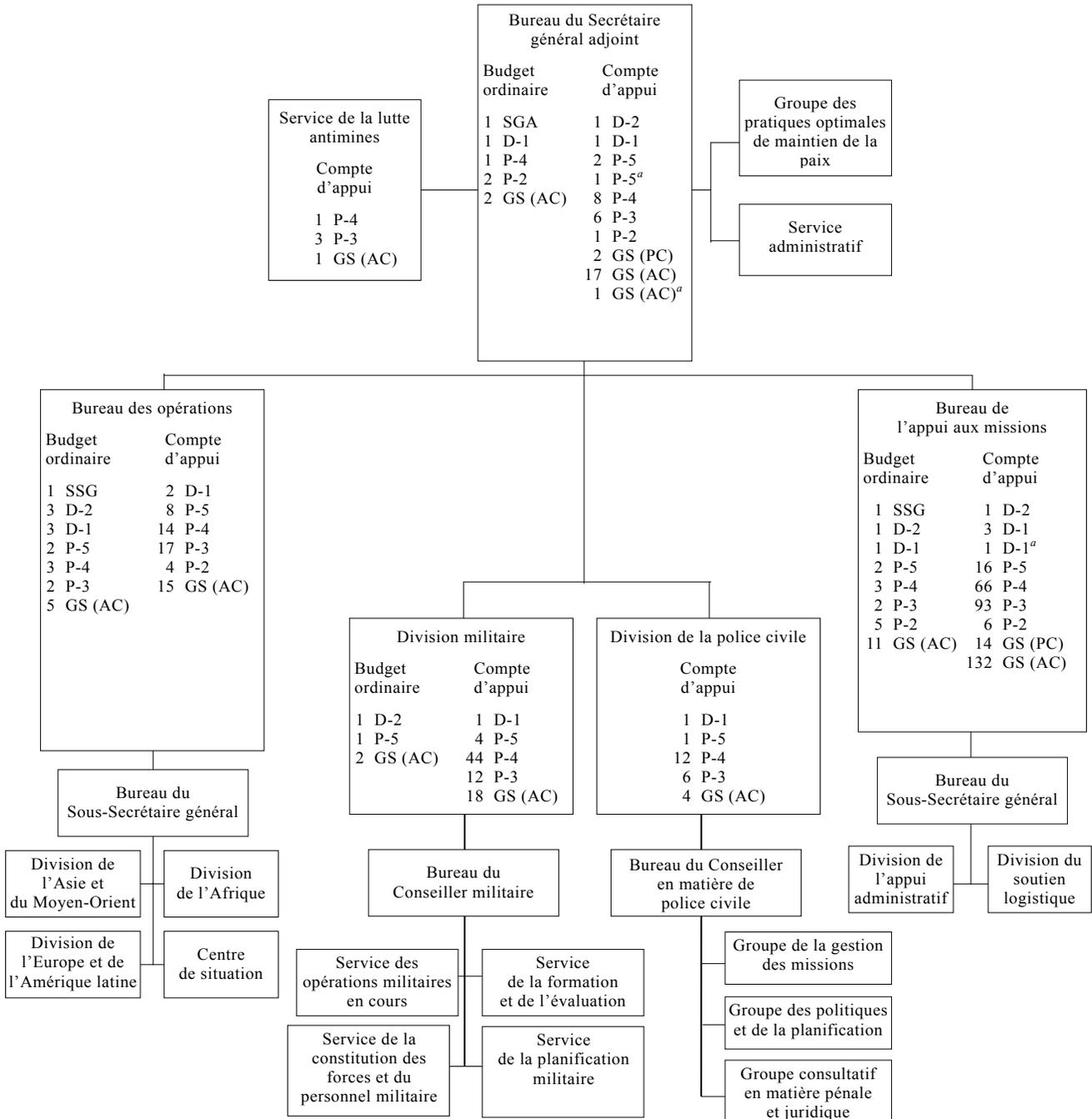
⁷ À savoir les collaborateurs proches du Secrétaire général adjoint, le Service des contributions et la Trésorerie.

⁸ À savoir la Division du financement de l'opération de maintien de la paix et la Division de la comptabilité.

⁹ À savoir la Division des services de spécialistes, la Division des services opérationnels et la Division des services médicaux.

Annexe I

**Département des opérations de maintien de la paix
– tableau d’effectifs proposés pour l’exercice
allant du 1er juillet 2003 au 30 juin 2004**



Abréviations : SGA = Secrétaire général adjoint; SSG = Sous-Secrétaire général; GS (PC) = agent des services généraux (1re classe); GS (AC) = agent des services généraux (autres classes).

^a Postes nouveaux.

Annexe II

Sigles

FINUL	Force intérimaire des Nations Unies au Liban
FNUOD	Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement
MANUTO	Mission d'appui des Nations Unies au Timor oriental
MINUBH	Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine
MINUEE	Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée
MINUK	Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo
MINURSO	Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental
MINUSIL	Mission des Nations Unies en Sierra Leone
MONUC	Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo
MONUG	Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie
MONUIK	Mission d'observation des Nations Unies pour l'Iraq et le Koweït
UNFICYP	Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre
